L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. [illegible] Chartres.

Journal quotidien, ... $[illegible] } payable d'avance
Do. [illegible] .... $[illegible] }

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLÉANS:
LUNDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1839.

QUELS SONT LES VRAIS DÉMOCRATES.

Il existe aux Etats-Unis un parti qui ne doit sa puissance qu'au nom dont il a eu l'adresse de se parer. Ce parti qui se compose des élémens les plus hétérogènes renferme dans ses rangs des anarchistes, des agrairiens, des aristocrates et des Swartwout, a eu la singulière et heureuse idée d'écrire sur son drapeau DÉMOCRATIE; et à l'ombre de ce nom justement populaire il a cru pouvoir tout dire et tout faire impunément: et la succès a trop longtemps couronné son audace. Un de ses chefs, celui qui en a le mieux résumé les doctrines et compris les intérêts, a plusieurs fois manifesté son mépris pour la légalité et plus souvent encore il a violé ouvertement les lois qu'il était chargé de faire respecter.

Si les mots n'ont pas perdu leur signification, démocratie veut dire gouvernement populaire, légalement organisé, gouvernement où l'action administrative vient du peuple et s'exerce dans l'intérêt du peuple. Il est évident que dans un pareil gouvernement le respect à la loi doit être le premier dogme politique et pour ainsi dire la religion de l'État; car l'obéissance aux lois votées par le peuple n'a rien de difficile, rien qui ne soit conforme à l'intérêt général; et cette obéissance volontaire est indispensable là où il n'y a nul moyen coërcitif en dehors du peuple, nulle force publique aux ordres du pouvoir.

Les vrais démocrates sont donc ceux qui donnent les plus grandes preuves de respect aux lois du pays. Or le parti qui s'est affublé du bonnet démocratique ayant peu de respect pour la légalité, comme chacun sait, ne saurait être le parti démocratique.

Il est de l'essence du gouvernement démocratique d'être avare des deniers du peuple—or les prétendus démocrates ont en peu d'années triplé les dépenses du gouvernement fédéral; ils ont enlevé et laissé enlever des sommes considérables par les Swartwout, les Price & Co: donc les hommes composant ce parti ne sont pas les vrais démocrates.

La démocratie exige qu'on donne au pouvoir exécutif le moins d'influence possible, afin qu'il ne soit pas tenté, un jour, de confisquer la liberté à son profit, et le parti soi-disant démocratie cherche à augmenter de plus en plus l'influence de l'exécutif en lui mettant entre les mains le trésor, c'est-à-dire, l'agent le plus énergique de corruption qui soit au monde: donc les hommes de ce parti ne sont pas les vrais démocrates.

La démocratie ne souffre pas qu'on influence les élections, parce que les élections ne sont une vérité qu'autant qu'elles sont l'expression libre et spontanée de la volonté du peuple. Les élections faussées par l'intrigue ne sont qu'une déception, qu'un mensonge éclatant et changent le principe même des gouvernemens libres. Or, comme chacun connaît les intrigues et les cabales du parti soi-disant démocratique pour fausser les élections à son profit, il est évident que les hommes qui le composent ne sont pas les vrais démocrates.

Un gouvernement démocratique étant le protecteur naturel et le soutien des masses, ses actes tendent toujours à ménager les intérêts du plus grand nombre. Or le parti qui s'est faussement nommé démocratique gouverne dans l'intérêt du petit nombre et au préjudice du grand nombre; il sacrifie les gouvernés aux gouvernants: donc les hommes composant ce parti ne sont pas les vrais démocrates.

Donc le parti qui s'est baptisé lui même *démocrate* n'a aucun droit à ce titre respectable et respecté; donc le seul nom qui lui convienne est celui de loco-foco-Tory; et c'est celui qu'il portera désormais.

Les whigs qui ont donné tant de preuves éclatantes de leur respect pour la légalité; les whigs qui se sont toujours montrés avares dispensateurs de la fortune publique; les whigs qui ont toujours considéré l'intérêt du plus grand nombre, qui ont toujours agi, et stipulé pour les masses; les whigs sont évidemment les vrais démocrates.

DE L'EDUCATION.

1er ARTICLE.

La nécessité d'une bonne éducation n'a plus besoin aujourd'hui d'être démontrée. Cette nécessité ne saurait désormais être mise en question; car tout le monde, depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus humbles, tout le monde s'accorde à la reconnaître. Elle est comprise même par les nations qui sont les moins avancées sous le rapport des institutions libérales: chaque jour les centres d'instruction augmentent, et chaque jour aussi l'on travaille à introduire des améliorations dans tous les systèmes d'enseignement, chaque jour l'on élargit et l'on complète le cercle des études que doivent parcourir les jeunes gens.

S'il en est ainsi sous le régime des gouvernemens monarchiques, n'est-il pas naturel que, chez un peuple où l'exercice de la liberté contribue à développer toute la puissance des facultés de l'homme, l'éducation de la jeunesse préoccupe les esprits les plus graves et que l'on songe à de continuels perfectionnemens? Nous sommes assurément dans une excellente voie, et l'on pourrait signaler de nombreux progrès: jamais peut-être l'instruction littéraire proprement dite n'a été dans un état plus florissant: jamais elle n'a été plus suivie, et la meilleure preuve que nous en puissions donner, c'est la création successive de nouveaux établissemens destinés à la répandre, et surtout les accroissemens incessants, les améliorations graduelles que reçoivent les anciens. Au besoin aussi ne pourrions-nous pas citer le développement littéraire qui se prononce de jour en jour davantage dans notre pays; cette foule de jeunes intelligences qui, en attendant des travaux plus sérieux et plus positifs, s'exercent dans les champs de la poésie et de la littérature. Ce sont là, je crois, des témoignages satisfaisans du bien produit déjà sur notre sol par l'enseignement; mais cet enseignement est-il complet? L'enseignement littéraire peut-il suffire? N'y en a-t-il pas un autre que nous devons appeler de tous nos vœux? Rien assurément n'est plus satisfaisant que cet élan des jeunes esprits vers ces études si séduisantes et quelquefois si glorieuses, quand le génie s'en mêle; mais ce que demande notre pays, est-ce seulement des littérateurs, est-ce seulement des hommes de style et de parole? Non certes. Dans un pays dont l'existence repose sur l'agriculture, l'industrie, la marine, le commerce, il nous faut des agriculteurs, des industriels, des marins des négocians; et comment les obtiendrons-nous, sinon par l'établissement d'écoles spéciales qui donneront à chaque enfant l'éducation appropriée à la carrière qu'il doit embrasser quelque jour.

Déjà, nous le savons, les sciences exactes et les sciences naturelles forment une branche importante dans l'enseignement; mais on n'en est encore qu'à la théorie et les applications ne sont pas venues. L'étude purement scientifique et sans centredit une admirable chose; mais elle n'est encore qu'une préparation, et pas plus que l'étude purement littéraire, elle ne saurait donner des résultats positifs, elle ne saurait créer des hommes capables d'embrasser, en quittant les bancs de l'école, une carrière quelle qu'elle soit, des hommes surtout capables de faire faire des progrès rapides à la profession qu'ils devront ou à leur position de famille ou à leur propre goût. Ce sont là pourtant, nous le répétons, les hommes dont nous avons besoin, ceux qui doivent, en assurant leur fortune, contribuer puissamment à la prospérité de leur pays, ceux par conséquent dont l'utilité sera incontestable. A Dieu ne plaise qu'en parlant ainsi, nous voulions le moins du monde porter atteinte à la littérature et à la science, à Dieu ne plaise que nous ayions l'intention de les faire descendre du rang qu'elles occupent! Nous avons pour elles une sympathie et un amour profonds, et personne ne les défendrait avec plus d'énergie si jamais elles étaient attaquées! Non certes, nous ne les attaquons pas; mais nous demandons que, tout en favorisant ces deux belles manifestations de l'esprit humain, on ne néglige pas les manifestations moins brillantes, mais d'une utilité plus immédiate et plus positive; qu'à côté des écoles littéraires et scientifiques, en élève des écoles commerciales et industrielles; en un mot qu'à l'éducation purement intellectuelle que reçoivent aujourd'hui nos enfans, on ajoute une éducation professionnelle.

Cette éducation, nous en avons la conviction intime, produirait dans un temps fort rapproché de magnifiques résultats sur une terre où l'on n'a qu'à semer pour recueillir. Elle ne nuirait aucunement à l'autre; elle laisserait se développer en toute liberté ce germe précieux de littérature et de science qui nous a déjà donné des fleurs pleines de parfums et qui nous promet quelque jour de beaux fruits; elle agirait de son coté sur des esprits prédisposés à la recevoir; elle aiderait le génie naturel qui n'a besoin que d'un peu de culture pour devenir fécond, et notre pays pourrait joindre avec orgueil aux illustrations scientifiques et littéraires qui ne lui manqueront pas, la cohorte tout aussi glorieuse, à notre sens, des hommes dont la science pratique lui aurait donné bien être et prospérité.

On assure que quelques plaisanteries un peu vives lancées par l'*Impartial* contre le théâtre, vont devenir l'objet de poursuites de la part de l'administration. Nous avons peine à croire à ce bruit, et nous espérons que si par hasard on s'était laissé entraîner à un premier mouvement de vivacité, on ne tarderait pas à revenir à des sentimens plus raisonnables. La plaisanterie n'a pas l'habitude de relever des cours de justice.

PERTE DU STEAMER ARROW.

Le bateau à vapeur ARROW, parti il y a environ dix jours de St. Louis pour notre port, a heurté un chicot à dix milles du Bayou Sarah et a sombré en si peu de temps, que quoiqu'il fut près du rivage, les passagers ont eu la plus grande peine à se sauver. Ce voyage est le premier que faisait le ARROW; le bateau, la cargaison, les livres du bord, le sac aux lettres, plusieurs sacs contenant des espèces sont entièrement perdus. Le *Arrow* était assuré pour $30,000. *Les passagers* et l'équipage ont été recueillis par les steamers Shelby et Peoria.

TEXAS.

Le navire à vapeur *New-York*, capt. J. T. Wright arrivé hier soir de Galveston, nous a mis en possession des journaux de cette ville jusqu'au 15 courant. La maladie diminuait rapidement à Houston et à vait cessé ses ravages à Galveston. Les journaux que nous avons reçus ne contiennent aucune nouvelle.

Le navire à vapeur Texian *Zavala* est arrivé à [illegible] dans notre port. Nous apprenons par [illegible] que les maladies ont considérablement diminué à Houston et à Galveston. Les Indiens ont cessé les hostilités.

A PROPOS DES ÉLECTIONS DU MISSISSIPPI.

Le journal Whig-Tory continue toujours à [illegible] peu de tout ses attaques contre nous, mais elles ne sont en vérité ni fort adroites, ni par conséquent fort heureuses; elles sont en outre bien souvent dépourvues de toute bonne foi. Qu'on en juge.

Un article concernant les retours des élections dans le Missisipi est écrit dans la matinée, sur un exemplaire du *Free Trader* du 11; cet article annonce que, bien que toutes les élections ne soient pas connues, les Whigs peuvent conserver l'espoir de contrebalancer l'influence de la faction démocrate. Qu'on le remarque bien: ceci est écrit et donné à l'impression dans la matinée; et l'on a soin de dire, lorsque quelques heures plus tard, le *Free Trader* nous parvient et nous apporte de nouveaux retours: nous les donnons sans aucune réflexion, sans dissimuler le désavantage que nous avons éprouvé. Assurément rien n'est plus loyal qu'une pareille façon d'agir, et cependant voici que le Louisianais s'emporte, et à travers les gracieuses épithètes dont il nous a gratifié, il prétend que "*le Wickeburg Whig* était entre nos mains avant que le paragraphe en question fut envoyé à la Presse", que nous avons démenti le résultat donné par des chiffres." Qu'on se donne la peine de relire l'article de l'Abeille et l'on verra ce que vaut l'accusation, et l'on saura quels moyens misérables l'organe des démocrates emploie pour lutter contre des adversaires loyaux.

ELECTIONS DE NEW YORK.

Nous avons reçu hier par la malle des journaux de New-York jusqu'au 7; ils contiennent des rapports complets des élections de la ville: sur 38,273 votes qui ont été reçus, le ticket loco-foco a obtenu une majorité de 1841 votes.

Le résultat des élections à la campagne est encore incertain. S'il faut en croire notre correspondant, les loco-focos l'emporteront dans tout l'État. Le *New-York Times* pense tout le contraire. "Les rapports que nous recevons de l'intérieur, dit ce journal dans son édition du soir, sont des plus satisfesants. Nous avons des renseignements qui nous laissent peu de doute sur une majorité décisive dans les deux branches de la législature. Les whigs obtiendront la majorité dans les troisième, quatrième, sixième, septième, et huitième districts sénatoriaux et l'administration dans les premier, deuxième et cinquième.... Ainsi le sénat sera composé de 20 whigs et de 12 loco-focos.

"Les whigs avaient l'année dernière 36 voix de majorité dans la chambre des représentants. Ils viennent maintenant de perdre 13 membres à New York, et 1 à Richmond; il faut donc encore aux loco focos cinq représentants pour qu'ils aient la majorité; de l'autre côté les whigs gagneront probablement deux membres dans le comté de Steuben, trois dans les comtés de Columbia et de Greene, et deux au moins dans ceux de Sullivan d'Orange, et de Putnam, sinon les cinq qui nomment ces trois comtés. Ils gagneront encore un membre et peut-être deux dans les comtés d'Oswego et Clinton."

Ainsi, si les renseignemens du New-York Time sont exacts, et nous le désirons de cœur, loin d'être désespérée, la position des whigs est encore fort belle.

HAVANE.

Nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 9 courant. En politique ils ne contiennent rien d'important. On trouvera les nouvelles commerciales dans nos colonnes.

La barque *Eliza*, venant de Vera-Cruz, a apporté à New-York cent mille piastres en espèces.

—On lit dans le *Républicain* de Franklin du 8:
La plupart de nos habitans ont commencé leur roulaison; la canne est très douce, et le sucre déjà fait est de la plus belle qualité.
La récolte en coton sera, dit-on, très-abondante, la saison ayant été des plus favorables.

Extrait de la Correspondance de l'Abeille.
New-York, 6 Novembre.

Dans une demi heure on commencera à recevoir les votes, et au coucher du soleil les scrutins seront fermés dans tout l'État. Le résultat des élections sera désastreux dans cette ville pour le parti whig, et à moins qu'il ne fasse aujourd'hui les plus grands efforts, le ticket loco-foco passera en entier.

Les amis de Mr. Van Buren ont employé les moyens les plus vils pour parvenir à leurs fins. Aux dernières élections ils ont fait assaillir les collèges électeraux par une bande de gens sans aveu et d'émeutiers, et ont empêché ainsi des citoyens honorables de voter. Cependant ce système a été abandonné en partie dans ces deux derniers jours, mais il a été remplacé par un plus corrompu et plus immoral, en ce qu'il a été mis en exécution par des gens jouissant d'une certaine considération.

La corporation loco-foco de la ville a nommé trois juges, sous le nom d'inspecteurs, dans chaque collège; deux d'entr'eux sont loco-focos. D'après la loi, les inspecteurs sont autorisés à s'assurer des droits des votans et à leur adresser des questions à ce sujet. Ces interrogatoires devraient être faits seulement dans le cas où les droits des votans seraient douteux; mais dans ce collège de la ville où les whigs ont une grande majorité, tous les électeurs, les loco-focos même, sont soumis à un examen ridicule. Des gens nés à New-York, qui ont résidé pendant 12 ou 15 ans dans la même maison, sont soumis à la même formalité qu'un étranger. Voici un exemple qui peut vous démontrer quels sont les résultats qu'amène cette mesure. Dans le premier district, où les whigs comptent au moins les trois quarts des votans, les inspecteurs ont tellement bien fait leur devoir que dans un jour ils n'ont reçu que 326 votes, et plus de 209 whigs ont été forcés de rentrer chez eux sans avoir voté. Dans le septième district, qui n'est en grande partie habité que par des vauriens, 1564 votes ont été reçus dans un jour.

Comme vous le voyez, ceci est encore un des mille moyens employés par les partisans de la loi agraire pour s'assurer un triomphe.

En somme, je considère cette ville comme perdue pour nous, cependant je continue à croire que la campagne nous sera justice des agrariens. Je pense que nous aurons la majorité dans les deux branches de la législature. Cette opinion, je la base sur l'intelligence et le patriotisme du peuple.

Extrait de la correspondance de l'Abeille.
New-York, 7 novembre 1839.

Au parquet les actions ont plus varié dans ces trois derniers jours qu'à l'ordinaire. Celles de la banque des Etats-Unis ont baissé aujourd'hui de 3 1/4 à 4 pour cent. Elles peuvent être cotées à 65 et 66.

Les espèces augmentent rapidement dans les caveaux de nos banques. Depuis la suspension des banques de Philadelphie et de Baltimore les dépôts en espèces ont augmenté de 250,000 piastres et peut-être de 350,000. Maintenant que les meilleures traites sterling peuvent être obtenues de 4 1/2 à 5 1/2 pour cent, il n'y aura plus d'exportation d'espèces.

1500 barils de farine de l'Ouest se sont vendus aujourd'hui à 5 50. Le prix le plus général est cependant celui de 5 56 et de 5 62 le baril.

(*Communiqué.*)

Plusieurs mésintelligences, indispensables peut-être dans toutes les associations humaines, ayant mis un assez grand nombre des membres de la compagnie Italienne des Mousquetiers de *Mont Vernon*, dans la nécessité de s'en éloigner, on a cru devoir expliquer cet éloignement par la faute de patriotisme. Le moyen le plus convenable et le plus éloquent pour démontrer l'erronéité de cette accusation, était sans doute la formation d'une autre Compagnie Italienne, cherchant toujours à rivaliser dans la démonstration des devoirs de bon citoyen, et souhaitant avec ardeur que les deux Compagnies sympatisent ensemble, et aient en but égal, c'est-à-dire l'honneur de leur belle et malheureuse patrie.

Déjà une nouvelle Compagnie Italienne sous le nom de *Garde de Jackson*, marche à grands pas; ses institutions, tout-à-fait républicaines, n'ont rencontré aucune des difficultés qu'une sévérité déplacée trouve toujours dans un pays où le pouvoir est au peuple. Ainsi une association qui est fière d'avoir pour ses bases l'union, la fraternité, l'égalité et la liberté avec le respect aux lois justes et humaines, doit exciter des sympathies innombrables.

Hier à cinq heures de l'après-midi, l'aide-major de commandant de la légion a présidé aux élections des officiers, et la satisfaction démontrée par cet homme honorable, à la vue de la bonne intelligence qui règne dans la Garde de Jackson, a redoublé l'ardeur de tous les membres, et les sentimens exprimés dans les *toast* répétés ont confirmé l'esprit républicain de l'association, et ont laissé dans tous les cœurs des souvenirs ineffaçables.

(*Communiqué.*)

L'organisation du *Jackson meeting* de samedi prouve admirablement qu'on a gardé une stricte neutralité politique. M. le général Plauché, Van Bureniste grand même, a été appelé au fauteuil, MM. S. L. Lewis et H. B Cenas, partisans déclarés de l'administration, ont rempli les fonctions de secrétaires et MM. C. Ker, et J. W. Breedlove qui sont aussi des sectiens avérés du pouvoir ont été appelés à la vice présidence; et M. J. R. Grymes dont les opinions sont bien connues a harangué l'assemblée. Puis, un comité de cinquante cinq membres a été nommé sans qu'on y voie figurer un seul vétérant whig de 1814-15. Quelle touchante neutralité?

UN VÉTÉRAN DE 1814-15.

Sur les effets de l'air et de la lumière dans le rétablissement des couleurs altérées sur d'anciennes tapisseries.

En juillet 1838, on exposa à la curiosité du public anglais, certaines tapisseries de Raphaël qui avaient été conservées pendant un très grand nombre d'années emballées dans des coffres, et à ce qu'il parait conservées dans un lieu humide. Les couleurs en avaient éprouvé une très notable altération, et indépendamment d'une forte diminution dans l'intensité des teintes, plusieurs d'entre elles avaient changé de ton. On remarqua avec surprise, que leur exposition à l'air et à la lumière exerçaient une grande influence sur ces tapisseries et en ravivaient sensiblement les couleurs. M Faraday suggéra au propriétaire M. Troll, quelques moyens d'augmenter cet effet par un accès plus complet de rayons solaires, et le succès a répondu pleinement aux espérances que l'on avait pu concevoir.

Pendant sept mois d'exposition à l'air et à la lumière, dans une manufacture bien située, à Coventry, l'humidité de l'étoffe a disparu, les couleurs ont été ranimées, et l'effet de la peinture primitive a reparu presque complet.

Les verts étaient tous devenus bleus: ils ont repris presque partout leur couleur primitive. Les couleurs en masses étaient en général devenues lourdes et ternes: elles ont repris leur brillant et leur éclat. L'or est devenu plus clair et plus brillant.

La couleur de chair des figures, devenue pâle, presque blanche, a repris le ton élevé et les ombres fortes qui caractérisent le talent de Raphaël. Une fraîcheur nouvelle se fait apercevoir partout; l'effet résultant, en particulier, de la reproduction des clairs dans les parties du paysage est très extraordinaire, et leur communique un large et un fini que les cartons euxmêmes ne possèdent plus, dans leur état actuel. Dans les tableaux de Saint-Paul à Athène, de la mort d'Ananias, etc. il y avait des endroits tout-à-fait obscurs: où des paysages étendus, des rangées de maisons, des masses de feuillages ont apparu comme par magie et augmentent beaucoup l'effet naturel. Dans le Martyre de Saint-Etienne, il y avait de grandes masses blanches, comme nuageuses, qui semblaient entourer la ville de Jérusalem: elles ont disparu et des montagnes fort nettes en ont pris la place. Le bosquet d'oliviers qui ne montrait que quelques arbres tout bleus et un épais rideau bleuâtre, présente aujourd'hui un bois fourré et très distinct: le rideau a disparu, les paisonnes verts et nuancées sont presque repris leur fraîcheur, des clairs continuent à se produire dans l'épais du bois, et partout les teintes originelles ne débordent du sein des teintes confuses que trois siècles d'[illegible] avaient produites. (*Bibliothèque de Genève.*)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.

[illegible] à l'avis donné dans les journaux [illegible] nombreuse des citoyens de la Nlle. Orléans sans distinction de parti, a eu lieu, samedi dernier, 16 du courant, à l'heure indiquée, à la rotonde de la Bourse St. Louis, dans le but de prendre des mesures pour inviter le général ANDREW JACKSON à participer avec le peuple de la Louisiane à la célébration du prochain anniversaire du 8 janvier 1815.

L'assemblée ayant été appelée à l'ordre par M. Denis Prieur.

Sur motion secondée et adoptée le bureau a été composé comme suit:
M. J. B. PLAUCHE, président.
MM. D. C. KER, J. W. BREEDLOVE, } Vice-président.
MM. J. L. LEWIS, H. B. CENAS, } Secrétaires.

M. le président a expliqué en ces termes l'objet de la réunion:

Concitoyens,

Le but de notre réunion, est d'adopter les mesures que cette honorable assemblée jugera les plus convenables pour inviter le vénérable général ANDREW JACKSON à visiter notre ville, et célébrer avec tous nos concitoyens, le glorieux anniversaire du 8 janvier 1815.

Je m'abstiendrai de vous décrire les services éminens que ce vénérable citoyen à rendu à la patrie, à l'époque critique et mémorable que je viens de citer; ces faits sont burinés dans l'histoire des E-Unis, ils se trouvent inscrits dans ses plus glorieuses pages. Je m'adresse à mes concitoyens, à des Louisianais: je parle aux cœurs de ceux pour qui le mot patrie, devoirs et reconnaissance, ont toujours trouvé un écho.

Laissons de côté nos différens politiques, unissons nous pour fêter dignement le sauveur de notre pays, et rendre hommage au plus grand patriote vivant de la République Américaine.

Sur la motion de M. D. Prieur, secondée et adoptée, un comité de 12 membres est nommé pour préparer des résolutions analogues à l'esprit de l'assemblée. Le comité est composé comme suit:

MM. J. R. Grymes	J. McHenry
P. K. Wagner	Paul Bertus
J. C. Larue	J. M. Wadsworth
Jos. Genois	W. C. Duplessis
Thomas Slidell	J. M. Kennedy
Th. Duplessis	C. F. Daunoy.

MM. J. R. Grymes, J. C. Larue et J. McHenry ayant été successivement appelés à la tribune pour haranguer l'assemblée, ces trois orateurs se sont acquités de leur mandat avec toute l'éloquence qu'on leur reconnait et à la satisfaction générale.

Les discours étant achevés, le comité chargé de préparer les résolutions, a soumis au président le projet suivant, lequel après avoir été soumis à l'assemblée, a été adopté à l'unanimité:

Résolu que, comme Américains et Louisianais, nous nous souvenons avec orgueil du jour où le patriotisme et la valeur de nos concitoyens sauvèrent notre cité du pillage, nos épouses, nos sœurs et nos filles du déshonneur, et repoussèrent l'invasion de notre sol.

Que nous professons les sentimens d'affection et de reconnaissance, qu'aucun mot ne saurait exprimer convenablement, pour le héros dont l'intelligence conçut et l'énergie sut exciter si efficacement le plan de la défense.

Que, nous réunir encore une fois à lui, pour célébrer l'anniversaire de ce jour mémorable sur le théâtre de sa gloire, parmi les témoins de ses hauts-faits et les compagnons de ses travaux, serait pour nous la source d'un plaisir sans bornes.

En conséquence, il est Résolu:

Qu'un comité de cinquante citoyens sera nommé par le président, pour inviter le général ANDREW JACKSON à visiter notre cité le 8 Janvier 1840, et à s'unir à nous dans l'acte de la célébration de l'anniversaire de la victoire de la Nlle-Orléans.

Qu'un comité de cinq citoyens sera nommé pour faire tous les préparatifs nécessaires à sa réception et à la fête, et qu'il agira conjointement avec tel comité que la législature d'Etat nommera pour prendre des mesures à l'effet de célébrer dignement le dit anniversaire.

Sur motion de M. Charles Bayon, adopté à l'unanimité, l'article additionel suivant est ajouté aux résolutions qui précèdent:

"Résolu enfin, qu'un comité de trois citoyens sera nommé par le comité d'arrangemens, pour se transporter auprès du général Jackson et lui présenter au nom de l'assemblée la lettre qui l'invite à participer à la célébration du 8 janvier 1840; et qu'il sera du devoir du dit comité d'accompagner le général dans le voyage qu'il aura à faire, s'il consent, comme nous le désirons ardemment, à accepter l'invitation cidessus.

Le président a nommé les personnes suivantes pour composer les comités prévus par les premiers articles des résolutions:

COMITÉ D'INVITATION.

MM. Charles Génois,	D. C. Ker,
H. D. Peyre,	J. C. de St. Romes,
J. R. Grymes,	John Slidell,
Hertaire Andry,	G. Montamat,
P. Cenas,	Manuel White,
J. B. D. Voisin,	Jean Roman,
C. F. Daunoy,	C. C. de Armas,
Horatio Davis,	Bernard Genois Snr.,
L. Barbaria,	N. Bégart,
F. Durrive,	J. R. Sterrett.
Wm. McQueen,	J. McHenry,
Capt. L. Rousseau,	A. Murphy,
P. K. Lawrence,	H. N. Palfrey,
R. Spedden,	Charles Watts,
John Taylor,	Octave Leblanc,
Thos. Slidell,	E. A. Canon,
Dr. Labatut,	Alfred Hennen,
J. J. Ker,	Casimir Lacoste,
D. Augustin,	Justin Durel,
F. A. Blanc,	Ferdinand Percy,
Solomon High,	John Wilcox,
J. B. Moanry,	C. Dimond,
W. G. Hewes,	Edgard Montégut,
Jas. Patton,	M. Gordon jr.
Dr. McFarlane,	A. Desforges,
J. W. Breedlove,	Charles Cuvillier,
J. L. Lewis,	H. B. Cénas,
Mullen.	

COMITÉ D'ARRANGEMENS:

MM. J. W. Breedlove,	H. D. Peyre,
Mandeville Marigny,	W. Christy,
J. L. Lewis.	

Et l'assemblée après avoir voté des remerciemens au propriétaire de la Bourse pour la manière courtoise avec laquelle il avait mis la salle de la Rotonde à sa disposition, s'est ajourné *sine die*.

J. B. PLAUCHE, *président.*
D. C. KER, J. W. BREEDLOVE, } *Vice-présidents.*
JNO. L. LEWIS, H. B. CENAS. } *Secrétaires.*

Observations sur la propriété que possèdent quelques sels d'empêcher l'inflammation des corps combustibles, par M. H. Prater.

M. Gay-Lussac annonça, il y a quelques années, que du papier plongé dans une solution de phosphate d'ammoniaque ne s'enflammait plus. Il n'en faut pas conclure qu'il devient incombustible; seulement il se carbonise et se détruit graduellement par l'action du feu, sans donner de flamme. Plusieurs autres moyens, moins coûteux, ont été depuis proposés par diverses personnes, pour s'opposer au ravage des incendies, particulièrement dans les théâtres. Ainsi l'on a conseillé l'usage du borax, de l'alun et surtout du verre soluble, combinaison de silice et de soude employée avec succès par M. Fuchs, pour les décorations du théâtre de Munich.

L'auteur du mémoire que nous analysons, annonce avoir, dès 1836, fait divers essais pour estimer la valeur des différents sels comme moyen d'arrêter l'enflammation des corps combustibles, particulièrement du calicot, du bois et du papier. Il borna ses essais à des sels à des prix suffisamment bas pour qu'ils pussent être employés en grand avec avantage. Le muriate d'ammoniaque et le chlorure d'étain furent les sels qui donnèrent les effets les plus remarquables. Le bois doit être trempé dans une solution saturée des sels pendant huit ou dix jours, mais il suffit de vingt minutes pour les tissus de lin ou de coton, et de deux ou trois heures pour le papier. Séchés et placés de la flamme d'une chandelle, ces corps combustibles ainsi préparés noircissent sans prendre feu, et, retirés dans la flamme, ne continuent pas à brûler comme de l'amadou, mais s'éteignent bientôt. Cette propriété des sels se conserve, et des étoffes plongées depuis trois ans n'ont point perdu leur qualité enflammable.

Ces sels étant encore trop chers pour l'usage commun, l'auteur essaya les sels alcalins, les carbonates de potasse et de soude. Ils empêchent tous les deux l'enflammation, mais non l'ignition, de sorte que l'étoffe continue à se consumer lentement lorsqu'on la retire de la flamme. La longueur du séjour dans le liquide saturé n'a aucune influence, et l'ignition ne s'en opère pas moins après une semaine ou un jour. Les deux sels ont d'ailleurs des propriétés semblables, et la différence du prix donne seule l'avantage au sous-carbonate de soude.

Quoique l'usage de ce dernier n'empêche pas absolument la combustion, il la rend pourtant assez lente pour diminuer beaucoup le danger pour des tentures, des rideaux, des vêtemens de femme, que l'on aurait le temps d'éteindre avant qu'il y eût communication du feu. Le bois est dans un cas encore plus favorable et le carbonate de soude en empêche même l'ignition.

Malheureusement l'effet préservatif ne résiste pas au lavage et doit être reproduit chaque fois que les étoffes sont soumises à cette opération. Si le bois est exposé à l'air et à la pluie, il est clair aussi que l'effet préservatif sera détruit tout au moins sur la surface qui sera soumise à cette influence. L'objection ne s'applique pas, il est vrai, aux bois employés dans l'intérieur des appartemens, aux cabines et chambres des vaisseaux, surtout à ceux des bateaux à vapeur.

L'auteur suppose que c'est à l'acide carbonique qu'ils contiennent, que les sels de soude et de potasse doivent leur action préservative, et le sel ammoniac à l'alcali volatil. Il ne sait comment expliquer celle du chlorure d'étain, car ni le bichlorure de mercure, ni les sulfates de zinc, de cuivre ou de fer n'ont présenté les mêmes propriétés.

Il nous semble que l'on admet généralement une théorie bien différente fondée sur les recherches de sir H. Davy; c'est que la combustion est retardée ou empêchée par la faculté conductrice des sels pour la chaleur, en même temps que la formation d'enveloppes autour de chaque brin du tissu par la fusion des mêmes sels, s'oppose plus ou moins à la communication du feu de l'un à l'autre. Aussi ce sont surtout les sels fusibles, qui réussissent, et aux exemples de l'auteur on pourrait ajouter le phosphate d'ammoniaque employé par Gay-Lussac, le borax, l'alun, le verre, tous les sels facilement fusibles par l'action du feu.

M. Cook a pris un brevet d'invention en Angleterre pour l'usage du sous-carbonate de potasse dans le but de diminuer l'inflammabilité des combustibles, surtout du bois; mais il a peu réussi à cause de la cherté de son procédé, qui, indépendamment du prix du sel, exigeait l'emploi d'un instrument pour enlever la sève du bois.

M. Durios, à Paris, est aussi patenté pour les étoffes inenflammables, et nous avons récemment vu plusieurs produits de ses ateliers. Les étoffes ont conservé leurs brillantes couleurs et ne s'enflamment point à la chandelle, mais elles continuent en général à brûler lentement lorsqu'on les retire du feu. Le lavage détruit aussi l'effet protecteur, et il est probable que le procédé de M. Durios est analogue à l'un de ceux employés par M. Prater. On recommande avec raison l'emploi peu coûteux de ces moyens préservatifs pour les vêtemens des enfans, si exposés, par l'imprudence ordinaire à leur âge, à de graves accidens de feu.

L'auteur, d'après quelques expériences sur la conservation de substances végétales ou animales dans des dissolutions saturées de sous-carbonate de soude, penche à croire que ce sel préserverait le bois comme le fait le sublimé corrosif du *dry rot* ou pourriture sèche. M. Cook, qu'il a consulté sur ce point, affirme qu'il en est ainsi, quoiqu'il n'ait pas publié les expériences sur lesquelles il fonde cette opinion. Si ce fait est constaté, il en résulterait une préférence décidée à donner au sous-carbonate de soude dans la préparation des bois, qu'il rendrait à la fois ininflammables et qu'il garantirait du dry rot.

L. M.

Monsieur l'Editeur.

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHAS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimé publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.

13 nov—3 VOX POPULI.

Messieurs les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère. 2de et 3me MUNICIPALITÉS.

TRAITES sur la Havane à vendre par
16 nov M. S. CUCULLU DAPEIRE & Co

RÉCAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN.

Par A. L. Fernet, à la Bourse de la Cité—Un grand nombre de belles propriétés. (Voir l'annonce.)

Par J. A. Beard, à 10 heures, au No. 37, Nouvelle-Levée—Une quantité de hardes, souliers, &c.

Par le même, à la Presse à Coton de Messrs. W. P. Collins—Coton avarié.

Par J. Lecarpentier, à 10 heures, à son magasin d'encan—Plusieurs caisses chapeaux.

Par P. A. Guillotte, dans le lot du Théâtre, au coin des rues Delord et Magasine—Mules mexicaines et chevaux.

DERNIÈRES DATES.

New-York	nov 7	Liverpool	oct 16
Boston	nov 6	Londres	oct 14
Philadelphie	nov 8	Havre	oct 16
Washington	nov 8	Paris	oct 16
Baltimore	nov 8	Bordeaux	oct 11
Charleston	nov 9	Madrid	oct 15
Vera-Cruz	oct 27	Rio	oct 18
Tampico	oct 30	Havane	nov 9
Mexico	oct 23	Houston	nov 15

COMMERCIAL.

MOBILE, 14 novembre 1839.

Nous signalons une vente à l'encan de 50 sacs sel à $1 87 1/2. Avoine $0 53; farine $7. Des ventes de certificats de dépôt sur Philadelphie se sont faites au pair à ce qu'on assure; les mandats sur New York à 60 jours ont été bien demandés à 5 pour cent.

BALTIMORE, 7 novembre 1839.

Deux cents barils de farine se sont vendus ce matin à $6 1/2, prix auquel les détenteurs consentent à vendre. Les ventes des City Mills ne sont faites à $6 1/2; nous cotons de $6 à 6 1/4.

WHISKEY—Aucun changement quant aux prix, en baril 34 et 35 cents et en boucauts 32 et 33.

MARCHÉ DE CHARLESTON, 9 novembre 1839.

COTON—Le marché s'est ouvert lundi à une baisse de 1 cent sur les prix de la semaine précédente; et pendant plusieurs jours il y a eu des opérations assez actives pour les belles qualités. Cependant dans ces deux derniers jours le marché est devenu plus calme, et les acheteurs demandent une nouvelle diminution. Il s'est vendu environ 2760 balles de 9 1/4 à 11 7/8 et une partie de 27 balles à 12 cents.

RIZ—Il ne s'est vendu que quelques faibles parties de la nouvelle récolte de $3 à 3 1/8.

FARINE—400 barils Virginie prime se sont vendus à $8 et $8 1/4. La farine de Baltimore s'est vendue facilement à $8 au wharf.

PHILADELPHIE, 7 novembre 1839.

Les actions ont tombé aujourd'hui au même point où elles étaient à l'arrivée du Great Western. Celles de la banque des Etats-Unis ont d'abord tombé à 60, mais elles ont ensuite obtenu 61 et ont demandé en dernier lieu 61 1/2.

CAFÉ—Il ne s'est vendu que quelques parties de Rio à 10 1/2 et 12 1/2.

SUCRE—Les opérations ont été moindres que la semaine dernière. Il s'est vendu 190 boucauts St. Yago blanc à 10 quelques faibles parties en barils à 7 1/2, de Porto Rico à 7 et quelques boucauts de la Havane à 9 1/2 cents.

TABAC—Le marche est très calme et il n'y a de demande que pour le détail.

FARINE—Notre approvisionnement est peu considérable et les ventes continuent à se faire à $6 50. Nous cotons $6 50 comme le prix le plus courant.

HAVANE, 9 novembre.

Quoique notre marché au sucre continue à être calme les exportations d'ici et de Matanzas se sont élevées dans le courant du mois dernier à plus de 29,000 caisses, principalement pour l'Europe et l'Espagne. Les prix ont peu varié—bruns 5 1/4 et 7 1/4; terrés blond prime de 8 et 9, blanc de 11 à 12 réaux, sucres assortis, 6 1/2 et 10 1/4 et 7 1/2 et 11.

Les pluies ont interrompu le ramassage du café et les quelques parties de la nouvelle récolte qui sont sur le marché sont tenues à des prix très élevés. Les dernières opérations de vieux cafés ont eu lieu à 8 7/8 pour ordinaire et 9 1/2 et 9 3/4 pour les qualités moyennes.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPEDIES.

Navire Queen Victoria, Thompson, Natchez, L. H. Gale
Navire Rubicon, Rogers, Havre, L. H. Gale
Navire Galen, Snow, Havre, S. & J. P. Whitney
Navire J. A. Shepherd, Redmond, Liverpool, A. & J. Dennistoun & Co
Brick Everett, Limers, Valery, Blanchard, Eimer & Co
Brick Boy, Williams, Havane, J H. Jenkins
Sloop Select, Williams, Mobile, J. H. Ashbridge
Steamer Robt. Morris, Brooks, Mobile, capt.

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, de la passe, ayant mis en mer les navires Ville de Paris et Henry, revenant en ville avec le navire Jno. Holland, brick Hiram et Preceba; a laissé la passe N. E. le 15 courant à 11 heures a. m. une goëlette à la barre, rien de nouveau en rivière.

Bateau de remorque Huntsville, Jas Davit, des passes, n'ayant mis aucun navire en mer, est revenu en ville avec le navire Constellation, brick Orléans et la goëlette Mount Moriah. A laissé la passe le 16 courant à 5 heures p. m; deux bricks en vue; brick Caucasian et quatre goëlettes en rivière.

Bateau de remorque Pilot, Clark, des passes, ayant mis en mer le navire Sea, est revenu en ville avec le navire packet Auburn et le navire Copernicus; a laissé la passe N. E. le 16 courant à 8 heures p. m. une barque dont le nom est inconnu à la barre.

Navire Auburn, Durfey, 14 jours de New York.
Navire Copernicus, (Brem) Haestop, de Brême.
Navire Constellation, Hoodlette, 49 jours de Philadelphie.
Brick Orléans, Horton, 18 jours de Richmond.
Goël. Mount Moriah, Rogers de la Mobile.
Navire Jno. Holland, Snow, de New York.
Brick Hiram, Chandler 18 jours de Charleston.
Bric Prueba, (Sp) Estaper 6 jours de la Havane.
Steamer packet New York, Wright, 36 heures de Galveston.
Steamer Princess, Sandford, de Vicksburg.
Steamer Wm. Robinson Jr. Jordan, de Bayou Sara.
Steamer Bayou Sara, Northam de Columbia Ark.
Steamer Brillant, Hart de Bayou Sara.
Steamer Paul Jones, Thomaston, de Baton Rouge.
Steamer Sinolter, Mitchell, de Memphis Tenn.
Steamer Houma, Claiborne, d'Alexandrie.
Steamer Little Rock, Pennywit de Little Rock.
Steamer Pioria, Hale, de Louisville.
Steamer Swiss Boy, Haukins, de Red River.
Steamer Claiborne, Barrett de Natchez.
Steamer Bayou Sara, Northam de Columbia.
Steamer Ge. Shelby Massie, de la rivière de l'Ohio.

MEMORANDA.

Hélé le 1er. novembre sur le banc de Bahama, goëlette Red River de Boston pour Mobile.

Le navire à vapeur New York a rencontré le 17 matin à la passe S. O. les navires Shakespeare et Orleans pour ce port et le navire Deucalion parti d'ici pour le Havre est échoué sur la barre. Le navire Alexandre est arrivé à la passe N. E. le 16 courant; la barque Nimrod de Brême avec 160 passagers et la brick Sophia du même port avec 45 passagers sont aussi à la passe N. E.

Le navire George Washington était à Tampa Bay le 14 courant pour ce port.

Le Muslem de New York pour ce port, a vue le navire Auburn et plusieurs autres batimens dans les travers de Hole in the Wall, le 16 courant. L'Auburn avait rencontré le 13 courant le navire Havre et plusieurs autres navires pour ce port dans les parages des Tortugas.

PORT DE LA HAVANE.

Havane 6 nov.—Arrivé goël. Corisco, Deill, du Texas—Expédié, Correo no. 1, Sancho, Cadiz; Hopp, Brook, Hambourg; Richmond, Benjamin, New York. 6 nov—Expédié, Alejandro, Granados, Sisal; Guillermo Luis, Sawer, Barcelona; India, West, N. York. 7 nov.—Arrivé S. Andres, Goya, du Havre et Falmouth.—Expédié. Minerva, Sensat, Malaga. 8 nov.—Arrivés Salvador, Ruiz, Tampico; Seminole, Thompson, N. Orléans; Marinero, Malet, Sisal. 9 nov.—Arrivés Joseph Brown, Reed, Mobile; Minerva, Casas, Sisal.

Navire en charge le 9 nov.—Daphne, Raymond, London; Prueba, Estaper, Norl; Cassius, Priestly, de, Sophia, Wickstrom, Hamburg; Commodore Warrington, Beard, Savannah; Créole, Cormier, N. Orl. Octavia, Mayberry, do; Harriet Smith, New York, Thomas, Powers, N. Orl. Ceres, Scudder, do; Rowe, Cady, do; Cristobal Colon, Smith, N. York.

☞ LE navire DENMARK, capt. Frost, est maintenant en déchargement en face du poteau No. 16, seconde municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. S. HEATH & Co, 95, Camp. 19 nov

☞ Le DR. JAMES JONES a transporté sa demeure du no. 51, rue du Canal, au coin des rues Gravier et Carondelet. L'entrée est sur la rue Carondelet. 8nov—1m

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.
SCHMIDT & HAMILTON, *Directeurs.*
Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre. 4 oct

☞ JAMES McGLAUGLIN & Co., Marchands à Commissions et Expéditeurs, No. 14, rue Gravier, Nlle. Orléans. 11 oct

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
La Compañia tomará las armas el martes 19 del corriente a las 9 y media de la mañana, y se reunirá en el parage acostumbrado en uniforme y armamento completo; casaca y pantalon de paño, para un paseo militar. De orden del Capitan,
18n FRANCISCO SOLER, sarg. primero

CHASSEURS ST. BERNARD, Attention!
LA compagnie montera à cheval, Dimanche 24 du courant et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous place Washinton, tenue d'hiver.
Chaque membre est prié d'être ponctuel au rendez-vous. Par ordre du capitaine.
18nov TH. LACROIX. mar. des Logis.

MME G. BOYER a l'honneur de prévenir les parens de ses élèves qu'elle demeure maintenant rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. Elle continue à donner chez elle des leçons de piano et de harpe, et consacre l'après-midi aux petites filles qui commencent la musique. 18 nov—2f

AVIS—FRED. CHEVREMONT ayant pris en société M. Alex. Lecourt, les affaires qui étaient conduites par lui le seront à l'avenir sous la raison de Chevremont & Co.
Nouvelle Orléans 18 novembre 1839.
FRED. CHEVREMONT,
18 nov A. LECOURT.

MDE. DUBUT, 178, rue des Remparts, entre St. Pierre et Toulouse, a l'honneur d'annoncer aux dames et aux négocians de cette ville, qu'elle confectionne tous les articles de goût, en lingeries et nouveautés, ainsi que tout ce qui concerne les trousseaux de dames.
Elle se charge en outre de blanchir à neuf les dentelles et la lingerie fine, par un procédé nouveau, favorablement accueilli en France comme une excellente amélioration, *la vapeur.* 18 nov—2

NOUVELLE INVENTION.

LE soussigné peut, en mettant à profit la puissance de l'eau au moyen d'un mécanisme ingénieux, donner à un navire une rapidité de motion quadruple de la vitesse ordinaire des batimens, même en allant contre les vents les plus violents. Le principal moteur, l'eau, ne devant rien coûter, on pourrait à très peu de frais faire naviguer un navire de 400 tonneaux portant 1,000 passagers.
Le soussigné fera connaître son mécanisme à une commission spéciale nommée soit par les autorités, soit par une compagnie d'armateurs.
JEAN KOPPITZ,
18 nov—3 84, rue Bienville.

LE soussigné a l'honneur de prevenir le public qu'il a transporté son magasin de la rue de Chartres no. 53 au no. 50 de la même rue. Dans ce nouveau magasin il offre en vente en gros et en détail une grande quantité de marchandises françaises, anglaise et américaine qu'il offre à vendre à des prix très bas. E. LELOUP, 50, Chartres. 18n

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOWARD, NEW-YORK.
DIRECTEURS.

R. Havens, Président,	W. Couch,
C. W. Lawrence,	B. L. Woolley,
N. Taylor,	J. B. Varnum,
J. P. Phœnix,	W. Baldwin,
F. C. Tucker,	J. Otis,
J. Morrison,	J. Rankin,
D. Lee,	M. D. Benjamin,
J. D. Wolfe,	N. Weed,
C. O. Halstel,	F. Suydam,
W. W. Todd,	

Lewis Phillips, secrétaire.

Le soussigné agent autorisé de la compagnie cidessus, pour la Nouvelle-Orléans, recevra des propositions pour assurer les maisons, les bâtisses, magasins, navires dans le port, marchandises et effets contre les accidens du feu.
18 nov J. H. LEVERICH, agent.

AUX PLANTEURS ET AUTRES—Un manufacturier de machines à vapeur désirerait obtenir une situation d'ingénieur de moulins; ayant acquis une grande expérience dans cette branche à Philadelphie, il espère pouvoir mériter la confiance de ceux qui l'emploieront. Il donnera de bonnes recommendations. S'adresser par lettre à T. D. H. au bureau de l'Abeille.
N. B. Il est accompagné d'un excellent forgeron qui pourra être employé comme second ingénieur.
18 nov

J. J. Havard contre ses créanciers.
LE tableau de distribution provisoire présenté par les syndics ayant été homologué, les créanciers sont priés de se présenter, à partir mercredi prochain 20 courant, chez les soussignés pour toucher leur dividende. Nouvelle-Orléans, le 16 Novembre 1839.
18 nov—3 A. & Z. CAVELIER.

LA CRÉOLE.

☞ *La Créole* tient essentiellement à remplir les promesses de son prospectus. La romance qu'elle vout donner avec son premier numéro n'ayant pu être gravée à temps pour paraître dimanche, 17 du courant, la Créole croit devoir remettre son apparition au dimanche 24; ce retard lui donnera aussi l'avantage d'être imprimée en caractère neufs.
CHEVANDIER & Co.

ETRENNES DU JOUR DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.—LE VERANDAH, LE THEATRE ST. CHARLES, LE THEATRE DU CAMP, L'ARCADE ST. CHARLES DE CALDWELL, HOTELS, MAGASINS, RESIDENCES, &c. &c. sont les *PREMIERS PRIX!!!!*

DANS LA GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES ET D'ACTIONS DE BANQUE DE LA LOUISIANE.
Sous l'autorité d'un acte de l'État de la Louisiane, passé le 6 mars 1828.
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD, DIRECTEURS & PROPRIETAIRES.

Les prix dans cette loterie sont de superbes édifices qui font l'ornement de la Nouvelle-Orléans. Le Verandah, le Théâtre St-Charles, le Théâtre du Camp, l'Arcade St. Charles de Caldwell, des hôtels, des maisons particulières, des magasins, des lots de terre, &c. &c. sont prêts à être transférés aux fortunés détenteurs de billets.

La Loterie d'un demi million, ou Loterie du Théâtre du Camp,
CAPITAL — $540,000 divisés en 1,291 PRIX! Sera tirée le 31 décembre, veille du jour de l'an, à la Nlle-Orléans, et afin de satisfaire les détenteurs de billets, le mode de combinaison sera adopté pour ce tirage.

67,595 billets à $10	$675,950

1,291 PRIX!!
Programme.

Le théâtre du Camp et le terrain, le prix des trois premier numéros sortant	$150,000
La grande maison à quatre étages, en briques, connue sous le nom d'hôtel Armstrong, formant l'encoignure des rues du Camp et Natchez, accordée au 4me. 5me. et 6me numéros sortant	40,000
Les cinq magasins en briques sur la Levée, occupés par Messrs. H. & W. Hopkins, accordé aux 7me, 8 ne et 9me numéros sortant	25,000
La belle maison et le lot no. 74, rue Royale, occupée par C. W. Goodrich, accordée aux 10me, 11me et 12me numéros sortant.	25,000
La maison à deux étages et double lot, située dans la seconde municipalité, occupée par M. J. Hall, accordée aux nos. 1, 2 et 4.	18,000
26 autres lots gagnans des propriétés; en tout 33 lots de propriétés et 335 lots d'actions et une quantité de billets pour la loterie de deux millions.	

LA GRANDE LOTERIE DE DEUX MILLIONS
Seulement 9 blanc pour un gagnant.
10,000 LOTS GAGNANT DEUX MILLIONS
☞ Tirée selon l'ancien usage des blancs et des lots gagnans—Point de combinaison; 100,000 billets à 20 piastres, $2,000,000

Le prix des billets du programme ne sera même quel'il se vendent,

MODE DU TIRAGE.

Les Nos 1 à 100,000 seront placés dans une roue et le même nombre de blancs et de lots gagnans dans une autre, qui seront tirés jusqu'à ce que le tout soit fini.

☞ Les premiers jours de tirage seront en Janvier prochain, sous la surveillance de deux juges des cours de la Nlle-Orléans.

10,000 lots gagnants	
1o La Verandah estimé à	$500,000
2o Le Théâtre St-Charles, le terrain, les scènes, les machines, &c.,	400,000
3o L'arcade St-Charles, rue du Camp,	150,000
Plusieurs magasins, maisons, lots de terre, &c., &c.,	950,000
10,000 lots gagnans, montant à	2,000,000

Billets à vendre au coin des rues Canal et Saint-Charles. 18 nov—2pe—1m

Tirage de la grande loterie d'Etat. Classe 59 extra
74 57 59 61 50 35 23 26 37 10 67 51 70 75 76

GROS LOT DE $10,000.
☞ BILLETS SEULEMENT $3 00 ☚
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.
CLASSE No. 96.
☞ Autorisée par la Législature de l'Etat ☚
Devant être tirée Lundi 18 nov. 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros—12 sortant.

PROGRAMME

1	Lot de	10,000	10,000
1	"	3 000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
1	"	1,390	1,390
6	"	1,000	6,000
8	"	500	4,000
8	"	400	3,200
8	"	250	2,000
10	"	200	2,000
10	"	125	1,250

et autres prix montant à	$147,704

Billet entier $3 00. Demi $1 50. Quart $0 75.
Paquets de 25 billets pour $75, 00 garantis devoir tirer au moins $36
Paquets de 25 demi billets pour $37 50 garantis devoir tirer au moins $18 00
Paquets de 25 quarts de billets pour $18 75, garantis devoir tirer au moins $9 00.
Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres. 18 nov

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE
Pour la prise et mise en prison du nègre nommé ANDRA, âgé de 30 ans, taille d'environ 5 pieds 3 pouces; sa couleur est rougeâtre, son nom est écrit sur son front, et le mot *marron* lui croise la figure.
Ce nègre est parti marron de l'habitation de Mr. C. Chiapella, la récompense ci-dessus sera donnée en donnant avis de son arrestation à MM. A. & Z. Cavelier, à la Nouvelle-Orléans. 18 nov—2f

A LOUER A DES CONDITIONS RAISONNABLES.—Plusieurs magasins et arrière-magasins tous bâtis en briques, à rez-de-chaussée et trois étages, faisant face au fleuve, entre les rues St-Louis et Toulouse.
S'adresser à D. Seghers, rue Bourbon, entre Saint-Pierre et Orléans 18 nov—3f

CHEVAL EPAVE
Mardi 12 courant, un petit cheval rouge, grâtre ayant la marque F G sur l'épaule gauche, crinière et queue longues. Une récompense sera donnée à la personne qui donnera des renseignemens positifs ou qui le voudra au soussigné, rue St. Philippe entre Villerée et Robertson.
18 nov—3 Hre ROBELIN

HOCK.—Un grand assortiment de vin Hock du meilleur crû,
Hock pétillant récemment importé,
Pistolets américains, anglais et des manufactures de Liège,
Bas en coton pour dames et enfans,
Châles promisens, grandeur assortis,
Vitres de 10 X 8, 10 X 12, 10 X 14, de Liverpool, ayant droit au drawback, à vendre par
J F. GOERGEN & Co.
18 nov 83, rue de Chartres, au premier.

CONSERVES ALIMENTAIRES DE J COLIN
LES soussignés ont à bord du navire Zampa, attendu de Nantes d'un moment à l'autre, un assortiment considérable de conserves de la célèbre fabrique de J. Colin, consistant en sardines à l'huile en boîtes et demi-boîtes, ou au beurre du do; poissons divers, légumes assortis, viandes; pâtes; fruits dans leur jus, jus de fruits, gelées et confitures, fromage de gruyère; truffes; champignons au naturel, à vendre en gros au prix de fabrique.
BLANCHARD EIMER & Co.
18 nov 26, rue Bienville.

COUVERTURES FRANCAISES 3pts.—Les soussignés reçoivent par le navire Ernest de Marseille, 307 balles couvertures 3 points des premières fabriques françaises.
BLANCHARD EIMER & Co.
18 nov 26, rue Bienville.

POELES A CUISINE pour familles—Un grand assortiment récemment reçu et à vendre par
SAMUEL LOCKE & Co.
18 nov 8, Nouvelle Levée.
☞ Ces poêles sont les meilleurs articles offert en vente en cette ville. Leur construction permet de faire plus d'ouvrage et de consommer moins de bois que les poêles ordinaires. Construits dans une des meilleures fonderies de Philadelphie, ils les garantissent durable et point sujet à se fendre. 18 nov.

EN DEBARQUEMENT du navire Ernest de Marseille, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bethford,
100 paniers huile d'olive,
100 caisses vin muscat.
BLANCHARD, EIMER & Co.
18 nov 26, rue Bienville.

VINS—10 futailles, 2 boucauts et un quart barrique vieux Sherry pâle, garantie pure; 5 quart barrique vieux vin de Port; 500 do des îles canaries, à vendre par
18 nov J. L. CARMAN, 41 Poydras.

CIGARES ET TABAC—300,000 cigares espagnols et américains; 150 boîtes tabac manufacturé; 50 de tabac haché pour la pipe, à vendre par
18 nov J. L. CARMAN, 41 Poydras.

WHISKEY—28 barils vieux whiskey de Monongahela; 40 do genièvre du pays et autres, 5 demi pipes eau de vie, à vendre par
18nov J. L. CARMAN, 41 Poydras.

CIGARES.—36,000 cigares espagnols de qualité supérieure, en débarquement de la goëlette Henry Clay, à vendre par S. & J. P. WHITENEY, 73, rue du Camp.

GENIEVRE. — 10 pipes genièvre de Hollande, à vendre par J. L. CARMAN,
18 nov 41, rue Poydras.

SEL DES ILES TURQUES —4,500 boisseaux sel à vendre par ALEX. PARK,
18 nov 91, rue de la Commune

CIMENT. — 500 barils ciment hydraulique à vendre par GEO. BEDFORD,
18 nov 22, rue Bienville

EAU-DE-VIE DE PECHE.—55 barils vieille eau-de-vie de pêche, à vendre par
18 nov GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

CAFE DE RIO.—303 sacs café de la nouvelle récolte, à vendre par GEO. BEDFORD,
18 nov 22, rue Bienville.

DOUBLONS.—350 doublons espagnols à vendre par JAMES HEPBURN,
12 nov Enc. Canal et Camp.

FRET.—Du fret lourd peut être obtenu en s'adressant à CHARLES CLEGG,
18 nov 47, rue Royale.

PORC.—200 barils porc mess; 5 do prime; 150 do M. O. porc mess mou, etc., à vendre par
18 nov J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

BŒUF.—20 demi-barils pour l'usage de familles, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
18 nov 63, rue Gravier.

SON ET PLOMB —400 sacs son et 30,000 de plomb à vendre par BOGERT & HAWTHORN
18 nov 63, rue Gravier.

BEURRE. — 20 frequins beurre de Goshen, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
18 nov 63, rue Gravier.

CORDE D'EMBALLAGE.—500 rouleaux à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
18 nov 63, rue Gravier.

CHAUX—1200 barriques chaux de Thomaston à vendre par
18 nov GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

CHANDELIERS—Une paire de grands chandeliers d'un beau travail, à vendre par
18 nov P. H. GALLWEY, 6 Conti.

DOUBLONS. — 500 doublons espagnols à vendre par ROBINSON & Co,
16 nov—3 45, rue du Camp.

ESPECES demandées par
18 nov—3 ROBINSON & Co, 45, Camp.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
16 nov BOUTIN GALLY & Co.

CAFE.—60 sacs café de la Havane, à vendre par
18 nov W. F. VIGERS & Co, 30, Bienville

TOILE A DRAPS.—60 balles à vendre par
18 nov ANDREWS & BRO., 50, Camp.

HARDES—11 caisses hardes pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
16 nov 134, rue des Magasins.

CAZADORES DE ORLEANS,
ATENCION!!!
LA compañia tomara las armas el martes, 19 del corriente, a las nueve y media de la mañana, con armamento completo, casaca y pantalon de paño, para un paseo militar; el capitan espera que los individuos que forman la dicha compañia haran el mayor esfuerzo en presentarse por el brillo del cuerpo; la reunion en el parage acostumbrado. De orden del capitan,
16 nov F. A. GARCIA, sarg. primero.

ADOLPHE PLAUCHE de retour de France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et le public en général qu'il fera incessamment l'ouverture de ses marchandises, à la même demeure, encoignure Conti et Royale. 16 nov—3

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—50 caisses brodequins de Kip pour hommes, 30 do brodequins de Russett pour hommes, de 6 à 14; 50 caisses bottes à nez en veau; 30 caisses bottes à chevilles de kip; 40 caisses bottes en loup-marin, chevillées; 30 caisses grosses bottes à chevilles; 30 caisses brodequins pour jeunes gens et enfans; 10 caisses belles bottes en veau à l'épreuve de l'eau; 10 caisses bottes en veau à cheville, à l'épreuve de l'eau; ainsi qu'un assortiment général pour le marché de la ville ou de la campagne, à vendre à bas prix pour du comptant ou pour de bons billets par S. W. BEAMES, 33, Magasins.
16 nov—1m Enc. Gravier, au premier.

IL y a à l'écurie du soussigné chemin du Bayou No. 169, une Vache et son suivant, marquée aux cornes non lisible, et sur la fesse droite ayant deux lettres R. et l'autre non lisible. Celui à qui elle peut appartenir est prié de venir la réclamer.
16 nov—3 E. KILLEUX.

Numeros sortis du tirage de la loterie des Ecoles Gratuites—Classe 106.
46 54 06 58 42 17 63 35 18 24 43 64
☞ GROS LOT $ 8,000 ☚
$3,000, $2,000, et 170 prix de $100.
BILLETS SEULEMENT $2 50.
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.
Classe 107,
Devant être tirée Lundi, 18 novembre à 5 1/2 heures P. M. à l'Arcade de Banks, au coin des rues Magasins et Gravier.
J. K. MEAD, Directeur.
D. BLAIR & J. BEARDSLEE, Agents.
75 Numéros — 12 sortant.

PROGRAMME.

1	Lot de	$8,000	$8,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
1	"	1,400	1,400
1	"	1,250	1,250
1	"	1,200	1,200
1	"	1,100	1,100
1	"	1,038	1,038

27,814 prix montant à	$133,790

Billets seulement $2 50; demi $1 25; quart 62 cts.
Paquet de 25 billets pour $62, garantis devoir tirer au moins $30.
A vendre au bureau du Directeur, encoignure des rues Magasins et de la Commune, ou au No. 8, Banks' Arcade. 16 nov

LOUIS MUH,
No. 81 rue de Chartres,
INFORME ses amis et le public qu'il est de retour du nord avec un assortiment superbe de bijouteries, plaqué et articles de fantaisie, et il est maintenant prêt à leur offrir les articles suivans:
Pendules; vases à fleurs,
Montres patentées en or et en argent,
Do Duplex, échappement à ancre et Lépines;
Lépines en argent et montres anglaises unies
Montres et chaînes pour dames,
Bagues et épinglettes en diamants.
Les modèles les plus nouveaux de boucles d'oreilles,
Epinglettes et bagues,
Dés en or et en argent,
Lunettes en or, en argent, en écaille et en acier; colliers en or et en jais, avec des St. Esprit et des croix, chaînes de montres et de sûreté pour hommes, cure-dents en or et en argent, do. cuillières et fourchettes, do; boucles de bretelles, tabatières à priser et à chiquer, bourses, boîtes à ouvrage pour dames, chandeliers, huiliers, canifs, portefeuilles, pistolets, ciseaux, boîtes de fantaisie, essences, &c. &c. à vendre en gros et en détail à des conditions et prix raisonnables.
15nov

CAVES A LOUER—On offre à louer au mois, l'une des caves de la maison, rue Bourbon, No. 19, de la contenance de deux ou trois cents barriques de vin. S'adresser à CHATELANAT,
15 nov—3 rue Gravier, no. 119.

A. BARBEY, Courtier de change offre ses services en cette qualité au commerce de la Nouvelle Orléans. Son bureau est rue Bienville No. 79.
14 nov.

AVIS—La société ci-devant existant entre les soussignés, sous le nom de CHAMPOMIER & GIRAUD, est aujourd'hui dissoute d'un accord commun. P. A. Giraud reste chargé de la liquidation des affaires et il autorise à employer le nom de la société pour cet objet.
P. A. CHAMPOMIER,
14n P. A. GIRAUD.

APPARTEMENTS A LOUER à l'encoignure des rues Royale et de la Douane, centre du commerce.
Trois belles Chambres au premier étage, pouvant servir d'études à des avocats ou notaires.
Deux Chambres de garçon, au second, dont une garnie et l'autre propre à faire un atelier. S'adresser aux soussignés. LOREILHE & VALETON,
14nov enc. Royale et Douane.

NOUVEAUX ARRANGEMENS.
LES soussignés ont reçu leur assortiment complet de hardes d'hiver, formant une des plus belle collection offerte en vente en cette ville. Sentant l'importance d'adhérer au système de vendre au comptant, et convaincu qu'en le faisant, les acheteurs et les vendeurs y trouveront leur profit, ils offrent de faire une déduction libérale sur leurs prix à ceux qui paieront comptant, lors de la livraison des marchandises.
ST JOHN, FABRE & Co,
15 nov—1m enc des rues Camp et Canal

RECU par les derniers arrivages un bel assortiment de marchandises suisses et françaises, comme savoir:
Mouchoirs imitation Madras,
Do. imprimés sur fond varié et sur fond rouge,
Do. sur fond blanc
Do. Carac,
Mousseline à carreaux pour moustiquaire,
Do. rayée satinée, imprimée diverses couleurs,
Do. brodée en laine sur fond rouge,
Do. unie pour robes,
Polonais, &c. &c.
Mousseline laine imprimée, chalys des merinos, &c &c. BOURRY D'IVERNOIS.
15n—1s 39 Chartres, au premier.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Rubicon et Indiana du Hâvre, un très grand assortiment de marchandises telles que châles Stradilla, do Thibet imprimé, do taffetas glacé couleurs et noirs, do ailes glacé, do changeants et brodés, do Kabyles à rosaces et à coins, gants à filet égyptien, brodés et frangés, cordons, franges, couleurs, écharpes à filet pour femmes et enfans, nouveau genre, marmotines helena, voiles à filet blancs et noirs, mouchoirs de batiste à rivières et garnis de dentelles de toute prix, ceintures satin laine; soieries pour robe, gros de Naples rayé et glacé, do façonné, levantine façonnée à carreaux, pointillés et rayées, brillantine façonnée et glacée; reps gothique et Pompadour; Pekin rayé et glacé, cravattes en satin broche et façonné, noir et couleur; Bas de soie, brodés et unis pour femmes et enfans, gants de chevreau pour hommes, femmes et enfans, do en soie, boutons et ganses pour tailleurs; chemises et cols, et une grande quantité de divers articles.
15 nov BENJ LACOSTE, rue Royale, no. 185.

PLOMB A CHASSE à vendre par
VAN WYCK & Co, 35 Camp

COFFRES FORTS de toute grandeur à vendre par VAN WYCK & Co, 35, Camp 18 nov

CHAMPAGNE de qualité supérieure à vendre
18 nov VAN WYCK & Co, 35, Camp.

HARDES — Un petit envoi de hardes à vendre par VAN WYCK & Co, 35, Camp 18 nov

RIZ.—25 barriques à vendre par
18 nov J. A. BARELLI & Co, 61, Commune

MOUCHOIRS MADRAS à vendre par
18nov ANDREWS & BRO. 50, Camp

NOIX POCANS—5 barils à vendre par
18 nov J. L. CARMAN, 41, Poydras.

SEL.—400 sacs sel gros et fin de Liverpool à vendre par ALEX. PARK, 91, Commune. 18 nov

TOILE A DRAPS.—150 balles à vendre par
18 nov GEO. BEDFORT, 22, Bienville.

BALAIS DE BLE—73 1/2 douzaine à vendre par J. VAIRIN & Co, 26, Poydras. 18 nov

WHISKEY.—200 barils à vendre par
18 nov J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

CORDE.—600 rouleaux corde à vendre par
18 nov J. VAIRIN & Co, 26, Poydras

FICELLE.—10 balles à vendre
18 nov J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

PLATS-COTES.—100 barriques à vendre par
18 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav

CAFE DE JAVA.—100 sacs vieux café à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

PLATRE DE PARIS—150 barils à vendre par
18 nov GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

BARIL à mélasse—200 à vendre par
18 nov GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

FOIN—350 balles foin en bon ordre, à vendre par
18 nov GEO. BEDFORD, 22 Bienville

EAU DE COLOGNE—200 doz à vendre par
18nov J L CARMAN, 41 Poydras.

SUCRE.—25 boucauts en débarquement et à vendre par P. H. GALLWEY, 6 Conti.

BOIS DE TEINTURE—30 tonneaux bois de Campêche, en débarquement de la goëlette Juven Rosario, à vendre par
16 nov J. W. ZACHARIE & co, 88, Douane.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Platilles, bretagnes, mouchoirs de Verona, mousseline imprimée, &c. à vendre par
16 n HAGEDORN & CRAMER, 50, Bien.

PERLES de corail—Colliers et négligés pour dames: aussi bracelets et colliers pour enfans en corail à vendre par TAYLOR HARTT & Co,
16 n 70, Chartres.

POISSON de Manhattan—50 barils poisson pour plantation à vendre par
GEO. GREEN & BROT.,
16n 26, rue du camp.

TRAITES sur Philadelphie à courte vue, et à vendre par JAMES D. DENEGRE,
16 nov 16, rue de la Douane

FLANELLES, laine blanche et de couleur, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
16 nov 50, rue Bienville.

CHALES de laine et de coton, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
16 nov 50, rue Bienville.

MERINOS à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
16 nov 50, rue Bienville.

CIGARES.—40,000 cigares de la Havane, à vendre par EDW. A. BRIDGE,
16 nov 60, rue Gravier.

CHEMISES et caleçons en laine et demi-bas au, à vendre par
16 FROST & co, 8 Douane.

BAS et demi bas en laine et en coton, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
16 nov 50, Bienville.

BEURRE de l'Ouest—En débarquement et à vendre par MAHARD & SIGERSON,
16 nov 38, Nlle Levée.

HARICOTS, mais et avoine—à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
16 nov 38, Nouvelle Levée.

WHISKEY rectifié—100 barils, en magasin et à vendre par MAHARD & SIGERSON,
16 nov 38, Nlle. Levée.

TRAITES sur Paris, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
16 nov 26, rue Bienville.

SUCRE blanc et brun de la Havane—75 boîtes sucre blanc; 69 do brun, en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co.

DOUBLONS espagnols—1130, à vendre par
16 nov R. GRONING & Co.

DOUBLONS mexicains à vendre par
16n J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

FARINE—1,000 barils à vendre par
16n G. DORSEY, 44, Nelle-Levée.

WHISKEY—100 barils à vendre par
16n G. DORSEY, 44, Nelle-Levée.

A. GURY,
[illegible]
AURAIT l'honneur d'informer le public qu'il vient de transporter son magasin rue Royale, au-dessous de l'Hôtel Marty, et qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment considérable de chapeaux qu'il offre à vendre en détail à $4 et $5 en gros. Conditions, comptant. Il a en outre un très joli choix de casquettes et de chapeaux d'enfans.
7nov—15 A. GURY.

ARCADE BANKS, HOTEL BISHOP, &c.
GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES SITUEES A LA NOUVELLE ORLEANS.
SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.
Bureau au-dessous du Verandah, encoignure Saint Charles et Commune, et au No. 104, rue Chartres, entre St. Louis et Conti.
AFIN de rencontrer les vœux du public, cette loterie sera tirée PAR AUTORITÉ DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, sous la surveillance de commissaires de la Cité, nommés par le Gouverneur. Le tirage commencera positivement le 1er. Décembre prochain.
☞ Nos agens dans les États de l'Union feront publier l'avis ci-dessus dans les journaux de leur localité et le tirage n'en sera pas différé.
11 n—1 ler. déc SCHMIDT & HAMILTON.

UNE Dame sachant parler français, anglais et espagnol, et pouvant enseigner grammaticalement ces trois langues, désire se placer comme institutrice dans une famille respectable; elle possède le dessin et la peinture, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, et la musique. Elle peut donner les meilleurs recommandations.
S'adresser, rue Conti No. 91, entre Chartres et Levée. 15 nov—4

DEMANDE—Un bon ouvrier bijoutier, capable de bien monter le diamant et de faire toutes réparations de bijoux pourra trouver à s'employer en s'adressant au no. 81, rue de Chartres. 15 nov

AVIS PUBLIC—Quoique le système de faire du charlatanisme soit généralement répandu, nous pouvons assurer le public qu'il ne se vend une grande quantité de billets pour la loterie de Caldwell, sans avoir recours à cette méthode; et il est étonnant de voir la quantité d'argent que l'on donne aux enfans pour indiquer où se trouve le bureau. La première question d'un étranger en arrivant est: "où est le bureau de loterie de Paul Pry?" 15 nov

COMPAGNIE ET BANQUE DE L'ECHANGE de la Nouvelle Orléans, 14 nov. 1839—Les actionnaires sont par le présent notifiés qu'une élection de neuf directeurs pour l'année courante aura lieu à la banque lundi, le 2 décembre prochain, entre 10 heures a. m. et 2 heures, p. m.
Par ordre du bureau.
15 nov R BRENAN, caissier.

DES PROPOSITIONS cachetées pour fournir aux troupes des E. Unis à la Nouvelle Orléans, et aux nouvelles casernes audessous de la ville, du bœuf frais pendant douze mois, commençant le 1er décembre 1839 et finissant le 30 novembre 1840, seront reçues par le soussigné jusqu'au premier décembre 1839 à deux heures p. m. temps auquel elles seront ouvertes.
Le bœuf devra être de bonne qualité, en quartiers, en excluant une égale partie du cou et des pieds.
Les jours de livraison, la quantité approximative de bœuf nécessaire, les clauses et les conditions du contrat peuvent être examinées en s'adressant au soussigné, no. 19, rue Toulouse.
13 nov—) 1er.d. J. B. GRAYSON, capt. & C. S.

WILLIAM PREHN, No. 56, rue de la Douane, vient de recevoir par les derniers arrivages, un superbe assortiment de toiles irlandaises des meilleures qualités, qu'il offre en vente à des conditions libérales:
Toile à draps extra fine pour le marché de la ville de 6-4, 10-4 et 12-4;
Serviettes damassées diverses qualités, 5-8, 3-4, 7-8 et 4-4; nappes de 7-8, 8-4 et 10-4;
Toile damassée en pièce de 6-4, 7-4, 8-4, 9-4 et 10-4;
Do diaper do 6-4, 7-4, 8-4, 9-4 et 10-4;
Linon de 5-8 et 3-4, de bas prix à extra fin;
Mouchoirs cambrics de 3-4 et 7-8;
Toile en pièce de 4-4 et en demi do de toute qualité;
Drille écru et blanchi de 3/4;
Platilles, bretagnes, &c. 14 nov—2s

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

A Partir de Dimanche le 17 du courant, la machine Locomotive partira tous les jours, du Dépôt dans la rue des Bons Enfants pour Versailles.
De la ville à 9 h. A. M—De Versailles à 10 h. A M
" 4 P. M— " 5 P. M
Les passagers paieront quinze cents jusqu'aux casernes et vingt cinq cents jusqu'à Versailles.
Les personnes qui voudraient se servir du chemin de fer pour transporter du bois, des briques etc. sont priées de s'informer du prix et des conditions au bureau de la Compagnie, au Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.
Nouvelle-Orléans, le 13 Novembre 1839.
Par ordre de la Direction,
13 nov WILLIAM FURST, secrétaire.

AVENDRE par les soussignés en gros et en détail à des prix modérés
Chapeaux de soie français, dernière mode, de feutre
Chapeaux de feutre américains;
Casquettes en ratines pour hommes et enfans;
Chapeaux de soie pour cadets;
Chapeaux Péruviens;
Chapeaux castor poil ras,
Chapeaux fantaisie pour enfans.
JH. BERCIER & DUTEIL,
13 nov rue de Chartres, No. 131.

AVIS—Les soussignés informent le public qu'ils ont en magasin un grand assortiment de marchandises sèches convenables pour la saison, consistant en marchandises anglaises, françaises et américaines, provenant des encans du nord et de la Nouvelle-Orléans.
Ces marchandises seront vendues en gros et en détail à des prix très modérés.
PAUCHON FRERES
A leurs magasins sur la Levée, entre les deux marchés et à l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine 13 nov—6

AUX PLANTEURS DE COTON—Machines à coton améliorées, manufacturées par la Compagnie de Locks & Canal, Lowell, Mass. Les machines de 40 scies et celles de 60, sont du meilleur acier fondu anglais, à dix et onze dents carré par pouces. Le prix des premières est d'environ $250 celles de 50 scies sont de $370 et celles de 60, $390.
Plusieurs accessoires nécessaires à l'usage de ces machines seront fournies en même temps. Recemment reçues et à vendre par les soussignés, où on pourra les examiner.
13n MAUNSEL WHITE & co, 96 Gravier

UN français d'un âge mûr, arrivé récemment et versé dans l'enseignement de la langue française, arithmétique, etc, désire se placer dans une habitation comme instituteur ou économe. Il apprend surtout à lire couramment en trois mois, et donnera des preuves de son savoir, ainsi que de sa conduite et moralité, par les témoignages de plusieurs habitans de la paroisse St. Jacques, où il a professé pendant les années 1832, 33 et 34. S'adresser au bureau du journal 12 nov—6

A VENDRE.

DEUX beaux et bons billards dans le genre le plus moderne et leurs accessoires; l'un en acajou avec une superbe incrustation, grandes gorges de tigre en bronze, l'autre à gorge en palissandre, aussi admirablement incrusté, avec jolies équeules de Dauphin; les tables sont en vieux bois de chêne massif et parquetées, et les tapis d'un drap fin et belle nuance. S'adresser pour les voir rue Tchoupitoulas, encoignure Gaiennié, maison F. FAIVRE, No. 310.
12 nov—6

PAR M. BARNETT, Sr.
TROIS TERRAINS de valeur situés sur les Remparts, encoignure Ursulines.
Nos. 1 et 2 mesurent 33 pieds 9 pouces face aux Remparts, sur une profondeur de 80 pieds 2 pouces 6/8.
No. 3, mesure 37 pieds face à la rue des Ursulines, sur 67 pieds 6 pouces de profondeur.
Le tout entouré.
Si d'ici au trois decembre prochain lesdits terrains ne sont pas vendus à l'aimable, ils seront ce jour-là mis en vente à l'encan, sans réserve.
Conditions — Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois. 12 nov—6

COTON à draps et à chemise—50 balles coton de St. Petersburg, à vendre par
MADDUX, POLLARD & co.
12 nov 95, rue des Magasins.

ON désire acheter une portion de terre abondamment fournie de bois propre à faire des planches, sur les bords du lac, du golfe ou toute autre position convenable. S'adresser à J. CASTANIE,
11 nov—6 Courtier, rue Canal, No. 42.

MAGASINS DE MODES ET NOUVEAUTES.
Rue Royale, No. 170, entre Toulouse et St. Pierre
MDE. JONC a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises récemment arrivé de France, mardi prochain, 12 du courant.
Tels que: chapeaux, capottes, très riches pour dames et enfans; soirée pour robe; mérinos; mousseline de laine; indiennes; châles très riches en tous genres, bas; palatines; pèlerines; mouchoirs batiste; valenciennes; lingeries en tous genres; dentelles noires très large; cravattes pour hommes, à vendre en gros et en détails; joli choix de rubans; garnitures et autres; fleurs artificielles; parures pour bal; manteaux et autres articles.
Mde. Jonc continue toujours sa fabrique de corsets et se charge de toutes les ouvrages de modes.
11 nov—8

MAISON A LOUER—Le haut de la maison, rue Toulouse no. 60. S'adresser même maison à
9n—7,p 15 HONOLD & MASPERO.

BULBES DE RACINES DE FLEURS ALLEMANDS—Le soussigné vient de recevoir par le navire Manchester, un grand assortiment de racines ci-dessus, importées directement des meilleures maisons de Hollande. Cette collection se compose de vingt-sept espèces d'hyacinths différentes, crocus impérial, iris blanc, lys de Calédonie, polyanthus, narcisse, jonquière double et une variété d'autres fleurs.
Aussi: graines de fleur de soixante espèces différentes. Ce mois est la saison propre au plantage.
6n W DINN, 17 Commune.

RAISINS et vins—400 boîtes raisins MR & L 25 boîtes vin sec de Malaga à vendre par
16n J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

BOTTES, Souliers et Brodequins—177 paquets en débarquement du navire Rajah, à vendre par
16 nov R. G. HOBBS, 12, Douane.

SACS EN PITRE—50 balles en débarquement du navire Rajah, à vendre par
16 nov J. A. BARELLI & Co. 61, Commune.

HUILE—3000 gallons huile raffinée en débarquement du navire Rajah, à vendre par
16 nov J. A. BARELLI & Co. 61, Commune.

PEIGNES d'ivoire pour le marché mexicain à vendre par TAYLOR HARTT & Co,
16 n 70, Chartres.

FICELLE—500 livres à vendre par
TAYLOR HARTT & Co,
16 n 70, Chartres.

CARTES à jouer de toute description à vendre par TAYLOR HARTT & Co,
16 n 70, Chartres.

VIOLONS—5 caisses violons assortis à vendre par TAYLOR HARTT & Co,
16 nov 70, Chartres.

TRAITES sur New-York et Paris à vendre par LARUE & PREVOST,
16 nov—3 6, rue Royale.

ACCORDIONS à 8, 10, 12 et 14 clefs à vendre par TAYLOR HARTT & Co,
16 nov 70, rue de Chartres.

NOIR A SOULIER de Thompson et Co, à vendre par TAYLOR HARTT & Co,
16 nov 70, rue de Chartres.

MELASSE DE LA RAFINERIE—50 barils à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
16 nov 11, rue Conti.

SUCRE CLARIFIE—38 tierçons récemment reçus et à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
16 nov 11, rue Conti.

BILLETS DE LA FLORIDE—$1,000 de la Banque de l'Union, Floride, à vendre par
16 nov E & J. ANDREWS, 25, Gravier

SACS EN PITRE—400 sacs de 3 boisseaux à vendre par R. & J. ANDREWS,
16 nov 25, rue Gravier.

CHAUX—700 barriques chaux de Thomaston, à vendre par EDW. A. BRIDGE,
16 nov 60, rue Gravier.

POUR GALVESTON.
Texas—Paquebot régulier pour vendredi, le 22 novembre, à 4 heur.—Le navire à vapeur NEW-YORK, à basse pression, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. T. Wright, partira pour le port ci-dessus le 22 courant. Ce navire a subi de grandes améliorations pour la commodité et la sûreté des passagers et n'est point surpassé par aucun autre dans les eaux du Sud. Le capitaine est un homme bien connu et bon navigateur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
18 nov 63, Gravier.

Paquebot pour Dimanche, 1er Décembre, à 10 heures.
POUR GALVESTON
—Le superbe navire à vapeur, à basse pression, COLUMBIA, capitaine Henry Windle, du port de 425 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour le port ci-dessus.
Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats-Unis.
Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.
Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser à bord ou à
SMITH & VOORHEES, 35 Camp.
N. B.—Le Columbia partira de la Nouvelle Orléans le 1er et 15 et de Galveston le 8 et 22 de chaque mois, positivement le jour et l'heure ci dessus. 18 nov

POUR SHREEVEPORT
et les ports intermédiaires — Le steamer SWISS BOY, capt. Harkins, partira pour le port ci-dessus mardi, le 19 courant à 10 heures, a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BRO.
20 nov 57, Magasins.

POUR VICKSBURG et Mill's Bend, Warrenton, New-Carthage, Grand Gulf, Rodney, Natchez et Fort Adams.—Le bateau à vapeur TUSKINA, capitaine W. A. Woods, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira Mardi matin, 19 courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. HALL & A. B. BEIN,
18 nov 19, Nouvelle-Levée.

Ligne de paquebots entre New-York et la Louisiane.
(Un navire partira les second Lundi.)
La ligne est composée des navires suivans:
Navire SHAKESPEARE capt. Britton.
" YAZOO, " Trask.
" MISSISSIPI, " Hillard.
" LOUISVILLE, " Allen.
" HUNSTVILLE, " Eldridge
" SARATOGA, " Hathaway.
Tous ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau, bâtis à New York pour cette ligne. Ils ont des chambres élégantes et confortables et sont commandés par des marins d'expérience.
Le prix du passage est fixé à $90 sans vins; ces navires seront remorqués en descendant et en remontant la rivière. Les jours de départ seront ponctuels.
Le capitaine ou les propriétaires de ces navires ne seront point responsables des bijoux, lingots, pierres précieuses, argenterie ou la casse de verre ou faïence, marbre ou granite, ferblanterie, ou pour la rouille sur l'acier ou le fer, ou pour lettres, paquets ou ballots qui seront mis à bord des navires, à moins qu'il en ait été pris un connaissement mentionnant la valeur réelle. Pour fret ou passage, s'adresser à
16 nov W. R. FOSDICK & Co. 70, Camp.

A FRETER—Le brick GEORGE, capt. Trowbridge, du port de 1200 barils. Pour les conditions, s'adresser à bord, en face le poteau 11, seconde municipalité, ou à
16 nov W. R. FOSDICK & Co. 70, Camp.

DEMANDE. — Un batiment du port de 200 à 250 boucauts de sucre trouverait un chargement en s'adressant à
18 nov CHARLES CLEGG, 47, Royale.

POUR RICHMOND. — La goëlette MOLEASKI, capt. Collep, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
18n GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR NEW-YORK.—Le navire MISSISSIPI, capitaine Hillard, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
WM. R. FOSDICK & Co.
18 nov 70, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—La barque CHANTICLER, capitaine Thomas, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le poteau No. 15, seconde municipalité, ou à
18 nov N. F. COMLY & Co. 97, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire PLATINA, capt. Duncan, partira pour le port ci-dessus vers le 27 courant. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
16 nov BOUTIN GALLY & Co.

DEMANDE—Une goëlette du port de 150 tonneaux ou plus est demandée pour aller prendre un chargement de melasse à Franklin, Attakapas, pour un port du nord. S'adresser à JAMES D DENEGRE,
16 nov 16, rue de la Douane.

DEMANDE — Un batiment de 150 à 200 tonneaux, pour aller à Laguna prendre un chargement de bois de teinture pour New-York S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co,
16 nov 88, rue de la Douane.

POUR APALACHICOLA—La goëlette MERCHANT, capt. Stewart, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
16n KIDDER & HEAD, 90 Camp.

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE, capitaine Johnson, est attendue sous peu et repartira immédiatement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES D. DENEGRE,
16 nov 16, Douane.

POUR PHILADELPHIE—La barque HERCULES, capitaine James Marks, ayant la plus grande partie de sa cargaison à bord, partira lundi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, deux rangs au-dessous du marché aux légumes, ou à N. F. COMLY,
16 nov 97, Camp.

POUR GALVESTON.—La goëlette ELISA MESAROLE, capt Carson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
16n SMITH & VOORHEES, 35 Canal.

POUR LA VERACRUZ—Le navire à vapeur anglais ARGYLE, double et chevillé en cuivre, du port de 228 tonneaux est attendu sous peu de Liverpool. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
12 nov. J. W. ZACHARIE & Co, 88 Douane.

☞ Aux habitans de la Louisiane. Lisez cet avis et sur l'autre côté du journal vous en trouverez un autre, et un autre et encore un autre, tous au sujet du SIROP COMPOSE DE SALSEPAREILLE ET DES PILLULES.

AU public de la N.-Orléans et particulièrement aux malades—*La saison—Comment conserver sa santé*—Tous les hommes, les femmes et les enfans devraient prendre médecine à cette époque de l'année et plus particulièrement maintenant, car probablement nous n'avons jamais eu autant de maladies prédisposantes à la maladie que nous en avons aujourd'hui. Les divers changemens de l'atmosphère qui agissent si puissamment sur le sang donnent lieu à des maladies malignes et fatales. Le système bilieux se trouve atteint par ces changemens atmosphériques, sans qu'on y fasse attention, et il arrive souvent que les plus fâcheux premiers indices de la maladie ont pu devenir grave.

Le thermomètre a baissé ces jours derniers de 30 degrés en 24 heures et quelques jours après il est monté 24 degrés en 24 heures; et ensuite il est descendu de 81 à 50. Considérons seulement ces effets sur le système. Un jour la sueur ruisselle de tous les pores, le lendemain ils sont tous fermés. La transpiration étant ainsi soudainement arrêtée, *doit produire* une engorgement dans l'estomac et les boyaux. Ainsi provient la dyssenterie, les maux soudain de l'estomac que des personnes se couchent en bonne santé et se lèvent avec des coliques terribles; l'on envoie chercher le médecin, souvent il arrive que le médecin ne lui administre pas le remède nécessaire et que le malade meurt dans peu. Ces accidens peuvent toujours être évités.

En éloignant la cause de la maladie, quelques doses de sirop et de pillules suffisent pour rétablir la santé.

Comme tout ceci est certain et facile, si quiconque connaît un peu la médecine, sait que l'on obtiendra toujours ce résultat. Oh! si l'on employait la purgation dans toutes les maladies, nous n'aurions aucune mort soudaine à déplorer—de tels accidens ne seraient jamais causés par la maladie. Toutes les maladies commencent par des humeurs étrangères au corps. La purgation avec les pillules de salsepareille et le sirop et tout autre purgatif aussi innocent et efficace chasseront ces humeurs par l'estomac et les boyaux. Il est vrai que ceci est un avancé, mais cette avancé a été reconnu vrai par des milliers dans les Etats-Unis.

Le grand objet doit être d'avoir ces médecines par devers soi quand la maladie vous attaque; une dose au commencement en vaudra vingt prise lorsque la maladie aura affaiblie le corps. Qu'il me soit donc permis de recommander aux individus qui tiennent à conserver leur santé d'acheter toujours une bouteille et une boîte de ces remèdes auprès d'eux. L'on ne peut pas mieux employer son argent—Une vie peut être sauvée ou une longue maladie prévenue.

Le sirop composé de salsepareille concentré et les pillules ont guéri depuis leur introduction, plus de 300 000 personnes attaquées de consomption, ulcères, rhumes, indigestions, dyspepsia, maux de tête, appoplexie, jaunisse, fièvre tremblante, bilieuse scarlatine, typhus, fièvre jaune et fièvres communes, de toute sorte, l'asthme, goutte, rhumatisme, maladie de nerfs, maladie du foie, pleurésie, ruptures, enflammation, mal d'yeux, épilepsie, pleurésie, hydropisie, petite vérole, rumes, clasique, cholera morbus, vers, dyssentérie, nerfs, dolorosa, gravelle, plaies, enflures, ulcères, chancres, tumeurs, enflures de jambes, hémorroïdes, éruptions de la peau, surtout les verrues, songes effrayans, maladies de femmes de toutes sortes.

AUX PLANTEURS.

L'on devrait toujours avoir ces remèdes dans les habitations, en cas de maladie. MM. Millaudon & Co de la Nlle-Orléans, qui ont trois habitations, sont constamment pourvus de ces médecines. Le Genl. Hamilton, de la Caroline Sud, en a fait usage pendant cinq ans sur son habitation et plusieurs autres habitations riches de la Louisiane, de l'Alabama, de la Géorgie, de la Caroline Sud, du Kentucky et des Antilles en font un usage constant.

A vendre au No. 96, rue de la Douane, et l'on ne peut en trouver de véritable ailleurs. 30 oct—15

A AFFERMER. Une habitation de quatre arpens, face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessous de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et fertile, dans ce moment elle est en culture à 28 arpens, et on pourrait à peu de frais en étendre la profondeur. Le lait et le jardinage produisent annuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de sept mille cinq cents piastres. La bâtisse est bonne, et permettrait l'établissement d'une briqueterie ou d'un moulin à planches. Les édifices sont neufs ont été construits en 1837 et 1838. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, magasin, cabanes à nègres, deux pigeonniers, remise, forge, et un vaste hangard dans lequel on pourrait faire une considérable d'animaux peut être mis à l'abri. Ces établissements suffisent à tous les besoins d'un habitant. Il y a aussi sur cette habitation un beau verger composé d'arbres fruitiers de diverses espèces.

Les habitans ou jardiniers qui désirent un établissement tout formé sont invités à visiter cette habitation. Ils s'entendraient avec le propriétaire pour les conditions et la durée du bail. S'adresser en ville à Mr Chs Hera, rue St. Anne No. 120, et sur les lieux à 8 nov—1m P. CAZELAR.

AVIS—Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir, rue Chartres No. 131, à côté de la Banque des Améliorations, leur magasin de chapellerie et autres articles pour hommes.
9 nov—15 BERCIER & DUTEIL.

AVENDRE par les soussignés en débarquement du navire Ville de Bordeaux.
300 caisses vin rouge et blanc diverses qualités.
300 paniers anisette do
75 demi barriques vin blanc, do
50 do vinaigre,
236 barriques vin rouge, diverses qualités.
150000 bouchons.
CHS. ROYER & V. LABATUT,
15 nov 170, rue Royale.

A LOUER un [illegible] dans le [illegible] situé au no. 70, [illegible] du Camp. S'adresser au dit magasin, à Wm. R. FOSDICK & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mardi, 19 du courant, à midi, à la Douane,
6 caisses verrerie françaises,
10 do assiettes de ce [illegible]
Conditions à la vente. 18 nov

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu jeudi, 21 du courant à 4 heures de l'après midi, au coin des rues Camp et Francaise pour ceux au compte, le fonds d'un cabaret et grocérie.
Conditions à la vente. 18n

PLANTATION DE VALEUR A L'ENCAN.
LES soussignés offrent en vente le 13 Décembre prochain, à midi, à la Porte de la Cour, dans la ville de Woodville.
Cette PLANTATION DE PRIX, dans le comté Wilkinson, Mississipi, connue sous le nom de "*Hart Track*", maintenant en la possession du docteur W. H. Eggleston.
Cette plantation contient environ 770 acres, 500 desquels sont en état de culture. Le tout est enclos et en bon état. La possession en sera donnée le 1er Janvier 1840. Les titres sont incontestables.
Cette belle habitation est située dans un des plus beaux environs du Sud, réputé salubre, à environ 4 milles du Fort-Adams, sur la route allant à Woodville. Le sol est très riche et produit d'abondantes récoltes.
Les conditions de la vente sont — 1/4 comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, depuis le 1er Janvier 1840, et payables dans la ville de la Nlle-Orléans. De bonnes cautions seront exigées et les titres seront retenus jusqu'à ce que le montant de la vente soit payé. JOHN H. HANNA,
19 nov—jusq 13 déc PHŒBE HUNTER.

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu jeudi prochain, 21 novembre, à 10 heures, à l'Hôtel de la Nouvelle-Orléans, rue Chartres, entre St. Louis et Toulouse:
Une quantité de meubles, consistant en sofas et chaises en acajou, berceuses, tables de centre, canapés, sideboards, tables de toilette et à dîner, chaises, lavabos, bois de lit, lits, matelas en crin et en mousse, chandeliers plaqués, lampes, glaces, cottes et déjeûner et à thé, verres, de à vin et une quantité de meubles de cuisine.
Conditions, comptant lors de la livraison.
On peut examiner ces meubles la veille du jour de la vente. 18 nov—4

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis, jeudi prochain, 21 du courant, à midi précis, la mulâtresse AIMÉE, âgée de 36 ans environ, marchande, parfaite blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison, &c.; garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions, à la vente. 18 nov

PAR DEJOUX ET FERNANDEZ.
114, rue de Chartres.
IL sera vendu samedi prochain, 23 du courant, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi.
Une maison située rue Bagatelle, no. 67, entre Craps et Amour, mesurant 30 pieds de face, sur 60 pieds de profondeur, la maison est composée de 3 appartements à feu, galerie, cuisine et cabinet; il y a un joli jardin devant la maison et deux citernes dans la cour.
Conditions—$335 comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 18nov

PAR J. LECARPENTIER.
IL sera vendu lundi prochain, à dix heures du matin: Plusieurs caisses de chapeaux, nouvellement arrivés de France. 16 nov

PAR J. A. BEARD.
Pour le compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu à l'encan, Lundi soir, 18 courant, à 4 heures, à la presse à coton de MM. W. & P. Collins, rue des Magasins:
58 balles Coton avarié:
Conditions comptant. 16nov—3

PAR A. L. FERNET.
Lawrence & Legendre vs. leurs créanciers.
LUNDI le 18 novembre prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle Orléans, en date du 11 septembre 1839, les propriétés suivantes, étant une partie de celles abandonnées par lesdits Lawrence & Legendre à leurs créanciers, savoir:

1o. Le lot no. 1 faubourg Lafayette, dans l'îlet no 5, ayant 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et une ligne de face au chemin St. André, sur 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 2 et 115 pieds, 6 pouces et 1 ligne sur la ligne opposée, (le tout mesure anglaise.)

Le lot no. 2 dans le même îlet, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 113 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 3 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 1, (mesure anglaise.)

Le lot No. 3, dans le même îlet mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle, et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 112 pieds, 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 4, et 113 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du No 2, (mesure anglaise.)

Le lot No 4, dans le même îlet mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 110 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 5, et 112 pieds 4 lignes de profondeur sur la ligne du No 3, (mesure anglaise).

Le lot No 5, formant l'encoignure des rues Adèle et Fulton et du chemin St. André dans le même îlet, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle, 109 pieds, 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Fulton, 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André et 110 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 4, (mesure anglaise).

Le tout selon un plan tiré par Ls. J. Pilié le 15 de septembre 1835, annexé à un acte au bureau de W. Y. Lewis, Esq. en date du 28 mars 1837.

Conditions de la vente—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. Les actes de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs.

2o Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet formé par les rues Carrondelet, Union, Baronne et Gravier, faubourg Ste. Marie, désigné par le No. 19. Le dit lot mesure 22 pieds de face à la rue Union, et 22 pieds de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 96 pieds, 3 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 18, et 97 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne du No. 20, (mesure anglaise.)

Le tout selon un plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 24 décembre 1835, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente—$700 payables le 6/9 mai 1840, $700 le 6/9 mai 1841, pour le paiement de deux billets tirés par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant aux époques ci-dessus, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub aux frais de l'acquéreur.

3o Un lot de terre et les bâtimes qui s'y trouvent, situé dans l'îlet formé par les rues Carondelet, Union, Baronne et Gravier, faubourg Ste. Marie, désigné par le No. 20, mesurant 22 pieds, 2 pouces de face à la rue Union, et 22 pieds 2 pouces de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 97 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 19, et 98 pieds 9 pouces et 7 lignes sur l'autre ligne (mesure anglaise), selon un plan tiré par Louis Bringier, Esq. daté le 24 décembre 1835, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente—$700 payables le 6 au 9 mai 1840, et $700 le 6 au 9 mai 1841, pour le paiement de deux billets tirés par Lawrence & Legendre, et endossés par eux, échéant aux époques ci-dessus, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. notaire pub. aux frais de l'acquéreur.

4o. Le moitié indivise de quatre lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent, faubourg Lafayette, désignés par les Nos. 4, 3, 6 et 7 se joignant. Le No. 2, mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Adèle, entre les rues Levée et Rousseau, sur une profondeur de 74 pieds 11 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant à Rose Marty et 74 pieds et 6 pouces sur la ligne du no. 3, et borné par derrière par le lot no. 1.

Le no. 3, mesure 29 pieds, 9 pouces de face à la rue Adèle, sur 74 pieds, 6 pouces et 6 lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et 74 pieds et 2 pouces sur la ligne du No. 6, borné par derrière par le No. 4.

Le lot no. 6, mesure 29 pieds, 9 pouces de face à la rue Adèle, sur une profondeur de 74 pieds, 2 pouces sur la ligne du no. 3, et 73 pieds, 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 7, borné sur le derrière par le no. 5.

Le lot no. 7 mesure 73 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du no. 6, et 73 pieds, 5 pouces sur la ligne qui le sépare d'autres propriétés et 30 pieds 2 pouces de face à la rue Adèle sur 35 pieds, 5 pouces sur le derrière, borné sur le derrière par le lot no. 8, tel qu'il appert sur un plan tiré par Benjamin Buisson, en date du 16 mai 1836, déposé en l'étude de F. T. K. Dugué Livaudais, juge de paroisse, ex-officio not. pub, paroisse Jefferson.

Conditions de la vente: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs.

5. Un lot de terre sur le derrière du faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, désigné par le no. 8, situé à l'encoignure des rues Jackson et Laurent, mesurant 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la première et 120 pieds, 2 pouces et 3 lignes et demie de face à la dernière.

Le lot no. 12, formant l'encoignure des rues Josephine et Laurent, mesurant 31 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la première et 120 pieds, 2 pouces et 3 lignes et demie de face à la dernière.

Le lot no. 18, mesure 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Josephine sur 120 pieds, 2 pouces et 3 lignes et demie de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot no. 19, formant l'encoignure des rues Josephine et Carroll, mesure 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de face à la rue Carroll. (Le tout mesure anglaise), selon un plan tiré par Le Sarde, en date du 2 janvier 1836, déposé en l'étude de L. T. Caire, Esq. not. pub.

Conditions de la vente.—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. Les actes de vente pardevant F. Grima, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.

6o. Le mulâtre ROBERT, âgé de 22 ans.
Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais de l'acquéreur. 17 oct

SUCCESSION D'EDWARD C. JOHNSTON.
Par ordre de l'hon. Cour des Preuves.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, au No. 37, Nouvelle-Levée, Jeudi le 18 novembre, à 10 heures du matin. Le fond de marchandises de feu Edward C. Johnston, comprenant un assortiment étendu de hardes, chapeaux, souliers, brodequins, parapluies, &c.
Après quoi il sera vendu une quantité de meubles, consistant en chaises, tables, armoires, bureaux, bois de lit, matelas, tapis, linge de lit, &c.
Conditions de la vente—Au-dessous de $100 comptant; de $100 à 500, 60 jours—au-dessus de $500, 90 jours, en donnant des billets endossés à la satisfaction des administrateurs, et portant 10 pour cent d'intérêt à partir de la date. 7 nov

AVIS—J. DUCOURNAU & co. viennent de recevoir de Paris, par les navires Indiana et Mozart du Havre, un assortiment général de marchandises fantaisies, dans les derniers goûts, tels que surtouts orientés, redingotes, paletots, gilets, cravattes longues de toutes couleurs, pantalons de toutes notes, blancs et à carreaux, bretelles, caleçons, gants, pincenez pour couleur et foulards. Aussi, du vernis [illegible] les bottes et d'autres articles trop longs à détailler. Ils osent espérer mériter toujours le patronage de leurs pratiques et du public en général.
J. DUCOURNAU & co.
9nov—8 108, rue de Chartres.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Attendu journellement par le Zampa, de Nantes, environ 200 caisses conserves en fruits, gibiers, truffes, viandes, patés, sardines, &c., que les soussignés vendront en gros en débarquement et par petites quantités aux marchands.
LOREILHE & VALETON,
16n enc. Royale et Douane.

SOULIERS DE DAMES—50 dos souliers en maroquin, escarpins de Kid pour dames; escarpins en maroquin de bal pour hommes, reçu par le R Gronig, à vendre par
16n FROST & co, 8 Douane.

CHAPEAUX—Un assortiment étendu de chapeaux en soie pour hommes et enfans; chapeaux de castor et [illegible] à la mode et long boeufs, &c. de toute espèce, &c. à vendre par
16n FROST & co, 8 Douane.